L'ABEILLE.

PAR BULLITT, MAGNE & Cie.
No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien..........$12 } payable d'avance
Id. trois fois par semaine. $10 }

CANDIDATS WHIGS
NOMMÉS PAR LA CONVENTION NATIONALE,
POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS
WILLIAM H. HARRISON,
DE L'OHIO.
POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS
JOHN TYLER,
DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:
MARDI MATIN, 24 DECEMBRE 1839.

CONSEIL DE LA 1re MUNICIPALITÉ.

Le conseil s'est réuni hier, à 5 heures de l'après midi, suivant l'ajournement.

Après avoir entendu la lecture du journal et les rapports de divers comités, le conseil s'est occupé de quelques pétitions d'un intérêt privé, qui ont été renvoyées au comité des réclamations.

M. Sever a ensuite offert sa démission du 1er district, qui a été acceptée.

HENRY CLAY—CONVENTION DE HARRISBOURG.

Chaque acte de Mr. Clay porte un caractère de grandeur peu ordinaire, et sa lettre à la convention de Harrisbourg lui a fait rendre la justice qu'il méritait; et elle prouve son désintéressement et son dévouement à la cause que nous défendons. Dans cette lettre, il priait ses amis, avec cette modestie, cette générosité qui sont le propre des hommes supérieurs, de taire taire leur amitié et de se réunir autour du candidat en faveur duquel se déclarerait la majorité des délégués de la Convention. Les intentions de Mr. Henry Clay ont été remplies; un autre a été élu. Mais loin de faire paraître le moindre mécontentement pour un pareil résultat, il a été le premier à applaudir à la décision de la convention.

Nous prions nos amis politiques, ceux surtout qui avaient une prédilection pour Mr. Clay, de lire avec attention le discours prononcé par lui au banquet qui a été donné par les membres whigs du congrès aux membres de la Convention. Dans ce discours qui respire le patriotisme le plus pur, l'honorable sénateur du Kentucky engage tous ses amis à redoubler d'efforts pour assurer le triomphe de la bonne cause. En voici les principaux passages:

Je suis ici, a-t-il dit, pour rendre honneur à ceux qui, après s'être acquittés de leur mission si difficile dans la Convention Nationale, sont près de retourner vers leurs constituants. Vous avez fait, Messieurs, un grand et patriotique sacrifice; vous avez bravé les rigueurs de la mauvaise saison, et quelques-uns d'entre vous ont fait un millier de lieues pour accomplir un important devoir. Je suis fier de rendre justice à ceux qui ont ainsi servi leur pays, à ceux qui ont fait les plus grands sacrifices, qui ont quitté leur demeure pour le bien public, et qui ont fait preuve du caractère et du talent le plus élevé.

On ne saurait concevoir le moindre doute sur l'adhésion de tout le parti whig à votre décision. De votre union dépendait votre succès ou votre défaite, et votre décision a été unanime."

"A coup sûr, ajoute M. Clay, personne n'a le droit de s'opposer à ce que vous avez fait; si les amis des autres candidats ont été trompés dans leurs espérances, il faut qu'ils oublient ce désappointement. Le patriotisme, l'espoir de détruire une administration corrompue, le désir d'établir un gouvernement plus pur et meilleur, doivent les rallier à la nomination qui a été faite."

Si j'ai des amis, qui me soient attachés par les liens du sang ou par la simple affection, ils ne peuvent pas me donner un plus vif témoignage de leur attachement que de voter cordialement comme moi-même en faveur du candidat qui a été choisi." (applaudissemens unanimes.)

"Ne parlez pas de sacrifices, reprend M. Clay. Qu'est un homme public dévoué à son pays? Comment peut-il montrer son patriotisme s'il n'est pas toujours prêt à se sacrifier pour son pays? Il n'y a pas eu de sacrifice. Nous n'avons pas combattu pour Henry Clay, pour William Henry Harrison, pour Daniel Webster, ou pour Winfield Scott; non, nous avons combattu pour nos principes. Ce ne sont pas les hommes, mais les principes qui doivent guider la nation. Ne regardez pas Harrisburg, mais la maison Blanche. Ne réfléchissez pas à la nomination, mais à la montagne de corruption que vous avez à renverser; pas à l'homme qui a été nommé, mais aux Goths et aux Vandales qui sont au Capitole. D'ailleurs W. Harrison et J. Tyler nous dédommageront de tout sacrifice, s'il y avait eu sacrifice.—Retournez donc chez vous, Messieurs, et dites ce que vous avez vu."

"Parlez à vos constituans de la nomination, de la constitution ébranlée, du pouvoir exécutif contre lequel nous avons à faire une guerre à mort, d'un président nommant son successeur et ce successeur son successeur. Dites-leur d'employer toute l'énergie qu'ils possèdent pour élever le pays, et s'ils sont indifférens, ce ne sont plus des patriotes."

Cette éloquente allocution a été accueillie par des applaudissemens unanimes; d'autres discours ont été prononcés et les convives se sont séparés à une heure très avancée de la nuit, après avoir échangé des témoignages de cordialité, après s'être promis de conserver une indissoluble union pour faire triompher les véritables intérêts de l'Union.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Washington, 12 sept. 1839.

Après quelques observations faites par Mr. Campbell sur la manière de procéder, le Président *pro tempore* rappèle à la chambre qu'il est temps de procéder conformément à la motion de M. Rhett. En conséquence le secrétaire fait l'appel nominal en omettant les noms des cinq membres du New Jersey.

L'appel nominal terminé, Mr. Randolph demande à lire, pour l'information de la chambre, quelques documens relatifs aux élections contestées du N. Jersey. Cette demande cause une grande agitation parmi les Burenistes qui s'y opposent malgré l'observation de Mr. Wise rappelant à la chambre quels ainsi de l'administration avaient mauvaise grâce à se refuser à entendre la lecture de ces documens, après avoir entendu la lecture de ceux présentés par Mr. Duncan, pour soutenir l'opinion opposée. Cependant sur une observation de Mr. Vanderpoel de New York, la chambre permet la lecture de ces pièces contenant une exposition claire et précise du droit des membres commissionnés du New Jersey, et une protestation énergique contre les décisions prises hier par l'assemblée.

M. Randolph demande alors que ces documens soient inscrits sur les registres de la chambre.

Cette proposition est repoussée après un débat très vif, mais comme la décision est reprise par *oui & non* les documents sont de droit transcrits sur les registres de la Chambre.

M. Drongool demande alors qu'il soit nommé un comité de neuf membres pour examiner les droits des membres qui se disputent les sièges de l'Etat du New-Jersey. Comme on peut croire cette proposition excite une extrême agitation dans l'assemblée.

M. Barnard d'Albany refuse de voter parceque dans son opinion la chambre n'a pas le droit de poser une semblable question; M. Cooper de la Georgie refuse de voter par les mêmes motifs; M. Randolph proteste aussi très énergiquement contre l'abus de pouvoir exercé par les burenistes. Beaucoup d'autres membres consciencieux se sont aussi abstenus de voter et la proposition a été adoptée par 92 oui—81 non.

M. Wise déclare qu'il ne concourra point à la nomination de ce comité, et il espère que sa conduite sera imitée par tous ses amis politiques. A cette déclaration les membres Burenistes s'écrient de toutes parts: *tant mieux!*

Le général Thompson de la Caroline du Sud demande que le comité soit autorisé à examiner tels documens et à interroger telles personnes qui lui paraîtront convenables.

M. Pickens veut qu'on circonscrive le pouvoir du comité de manière à ce qu'il ait simplement à décider lequel des deux *tickets* sera admis.

M. Rhett de la Caroline du Sud fait un long discours pour établir les droits des membres commissionnés du New Jersey.

WASHINGTON le 13 déc. 1839.

Après la lecture du procès-verbal, M. Wise fait remarquer que le secrétaire s'est encore rendu coupable envers la chambre, en omettant d'insérer au long les pièces lues hier par M. Randolph, ainsi que le prescrit l'usage parlementaire lorsque la question est repoussée par oui et non.

M. Vanderpoel défend le secrétaire; mais on lui répond que lui-même, M. Vanderpoel, avait admis distinctement que le vote pardoui et non emportait implicitement l'obligation d'inscrire la protestation sur le journal de la chambre, et que cette usage était fondé en raison, puisque c'était le seul moyen de défense qui fut laissé à la minorité contre une majorité tyrannique.

On demande alors le dépôt de la proposition de M. Wise sur le bureau.

Mr Wise répond que cette motion le fait encore arriver à son but puisque la protestation devra être transcrite sur le journal avec la mention du rejet de la protestation, et cela, on ne peut l'empêcher.

La confusion devient si grande que M Wise demande lui-même le dépôt sur le bureau. Cette proposition est repoussée par 113 oui et 119 non.

Après une longue discussion sur ce point M. Wise obtient la reconsidération de la résolution prise relativement aux membres commissionnés du New-Jersey et fait mettre aux voix cette question: "Les membres commissionnés du New Jersey seront-ils admis à siéger et à prendre part à la question des élections contestées?"

La chambre consultée repousse par égalité de votes 117 oui, 117 non.

La nomination de l'orateur aura lieu demain.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.
Washington, 14 décembre 1839.

Au moment où je fermai ma lettre, hier soir, la résolution de M. Smith, du Maine, tendant à ce que l'on procédât immédiatement à l'élection de l'orateur, était soumise à la chambre.

M. Wise a soutenu que cette motion n'était pas dans l'ordre, vû que la chambre était occupée d'une résolution de M. Rhett, proposant que la question des élections contestées du New-Jersey fût décidée avant que la chambre ne s'occupât de l'élection de l'orateur. L'honorable représentant a maintenu avec force que cette question n'était pas de nature à être éludée. L'opinion de M. Wise a été partagée par quelques autres membres, mais après quelques débats la résolution de M. Smith a été adoptée à une majorité de 6 voix.

M. Proffit de l'Indiana a demandé la reconsidération des votes sur la question préalable, et après plusieurs motions d'ajournement, qui ont été éloignées par le parti de l'administration qui voulait procéder à l'élection de l'orateur, une dernière motion d'ajournement au jour suivant, à midi, a été enfin adoptée; et l'assemblée s'est séparée peu après minuit.

Le but des membres de l'opposition en appuyant sur ce qu'on décidât avant tout la question des élections contestées du New-Jersey, était de forcer le parti de l'administration, qui avait déclaré que les membres de cet Etat munis de certificats n'ont pas le droit de voter à décider si les *bona-fide* qui n'ont ni commission, ni certificats ont, eux, le droit qu'on refuse à leurs concurrents.

Aujourd'hui, après la lecture du journal et l'appel des membres, Mr. White, du Kentucky, présente une résolution tendant à accorder à MM. Aycrigg, Holstead, Straten, Maxwell et York (les représentants whigs du New-Jersey) le droit de voter pour l'organisation de la chambre, jusqu'à ce qu'ils soient exclus eux-mêmes par le vote des membres dont l'élection n'est pas contestée.

Mr. Vanderpoel dit que cette motion est contraire aux règlemens, la chambre ayant pris hier une décision d'une nature tout à fait opposée à celle que l'on veut lui faire rendre aujourd'hui.

M. White soutient la motion qu'il a faite; M. Vanderpoel en appelle au président, et le président déclare qu'elle n'a rien de contraire aux règlemens. M. Vanderpoel en appelle de la décision du président et demande la question préalable. M. White obtient la parole et soutient avec beaucoup d'éloquence que les représentants du New Jersey commissionnés n'ont pas été dépouillés du droit de siéger par la décision prise hier par la chambre.

Après quelques débats, M. Drongool demande à ce que l'on dépose le tout sur le bureau, et cette motion est adoptée par 119 oui, contre 115 non.

M. Ramard, d'Albany se lève, et présente une résolution qu'il développe et soutient avec le talent et la chaleur qu'il met dans toutes les discussions; mais il est appelé à l'ordre par M. Beatty, de la Pennsylvanie, qui allegue que la chambre doit procéder immédiatement à l'élection d'un orateur. Le président refuse d'émettre aucune opinion à ce sujet et s'en rapporte à la chambre, ceci donne lieu à une discussion bruyante dans laquelle plusieurs membres se rappellent mutuellement à l'ordre.

Enfin M. Alvood, de la Georgie, se lève et demande à M. Ramard qu'il retire sa résolution et qu'il permette à ceux qui ont déjà privé un Etat souverain de son droit de souveraineté, de continuer; le représentant de la Géorgie pense qu'il est inutile de prolonger cette discusion.

M. Ramard répond que puisque la chambre paraît déterminée à l'empêcher de continuer son discours, il se rend à la prière du représentant de la Georgie, et consent pour sa part à ce que l'on procède à l'élection de l'orateur.

On procède alors à l'élection de l'orateur, *viva voce* MM. Heim, Crockett, Kemble, et Bruggs sont nommés scrutateurs. M. Holstead du New-Jersey se lève alors de nouveau à voter, et dit qu'il donne son vote à John Bell, mais il est rappelé à l'ordre et son vote n'est pas compté.

A la première épreuve Mr. John W. Jones de la Virginie a obtenu 113 voix—John Bell 102—William C. Dawson 11—Dixon H. Lewis 3—F. H. Pickens 5, et H. Hopkins de la Virginie 1.—Par conséquent il n'y a pas eu de choix.

4 heures d'après midi—L'élection de l'orateur de la chambre n'est pas encore terminée; mais M. Jones sera probablement élu avant minuit.

NAUFRAGE.—Le navire *Robert Morris* parti de Camden, Me. a touché sur une des Iles Bemini, le 2 courant, et s'est entièrement perdu. Une partie de la cargaison, des agrès, &c. a été sauvée et transportée à Nassau. Messrs. Flint, Upton, Noyes, Small, Dennett et Dane passagers à bord, sont arrivés en cette ville par la barque *Diantha*.

Le packet la "*Ville de Lyon*," sur lequel on avait eu des craintes, a relâché le 22 novembre à Bermude où l'a laissé la goëlette *Jane*, qui en a apporté la nouvelle à New York.

Dans un violent coup de vent, qu'il a éprouvé le 31 octobre, par 40 de latitude et 45 de longitude, ce navire a perdu toutes ses voiles hautes et ses mâts de missine et de hune. Il avait 200 passagers qu'il a débarqués sains et saufs à Bermude.

Mr John Stephens, chargé d'affaires de notre gouvernement près la république de Guatemala, est arrivé à Honduras le 30 octobre, à bord du brick *Mary Ann*.

AMERIQUE CENTRALE.

Le général Carrera, chef du parti opposé au président Morazan, a été dangereusement blessé dans une escarmouche qui a eu lieu près de San Salvador dans le commencement du mois de septembre. Le 15 du même mois un corps de troupes du président, qui occupait la ville de Santa Rosa depuis quelques jours, a été défait et les colonels Cachoel Milla qui le commandaient ont été faits prisonniers.

La ville de San Salvador a éprouvé le 1er octobre, une secousse de tremblement de terre qui en a détruit une grande partie. Plusieurs fortes secousses se sont fait sentir les jours suivants, jusqu'au 4. Une grande partie des habitants ont abandonné la ville, et l'on croyait que le siège du gouvernement serait transporté à Cojutepeque. San Salvador est la seule ville qui ait souffert; à cinq ou six milles de distance on n'a rien éprouvé.

MEXIQUE.

Le bruit court en ville que Matamoros est tombé au pouvoir des Fédéralistes et des Texiens.

Voici ce qu'on lit dans le *Courrier* d'hier soir:

Samedi dernier il y est arrivé à la Mobile un bâtiment de la Vera-Cruz. Le journal du soir de la Mobile ne dit pas si ce navire a apporté des nouvelles, ou quel jour il a mis à la voile. Un passager d'un navire qui est venu de la Mobile ici en vingt heures, a dit qu'il avait entendu parler de la prise de Matamoros par les Texiens et les fédéralistes aux ordres de Ross. Voici à peu près ce qu'il a appris au sujet de cet événement:

Après que la garnison de la place a été renforcée par 3,000 hommes de troupes mexicaines, le colonel a attaqué la ville avec ses 500 Texiens et les 1,500 mexicains fédéralistes, et l'a enlevée d'assaut dans l'espace d'une demi-heure. La garnison a essuyé une perte considérable.

LÉGENDE DE DON MUNIO SANCHO DE HINOJOSA.
Par Washington Irving.

Le cloître de l'ancien couvent de St. Dominique, à Silos, en Castille, renferme les tombeaux ruinés, mais magnifiques encore d'une famille autrefois puissante et chevaleresque, celle des Hinojosa. Au milieu des débris, on remarque la statue en marbre d'un chevalier revêtu d'une armure complète, à genoux et les mains jointes, dans l'attitude de la prière. Sur l'une des faces de cette tombe, est sculpté un bas relief qui représente une bande de cavaliers chrétiens capturant une cavalcade Maure composée d'hommes et de femmes, sur l'autre face, on voit les mêmes cavaliers à genoux devant un autel. Comme la plupart des monumens qui l'avoisinent, cette tombe est presque en ruines et l'est perçant d'un antiquaire peut seul en distinguer et en comprendre les sculptures. Mais les vieilles chroniques espagnoles nous ont conservé la légende relative à ce sépulchre, et cette légende, la voici:

Au tems jadis, il y a de cela plusieurs centaines d'années, vivait en Castille un noble chevalier, nommé Don Munio Sancho de Hinojosa, seigneur d'un château placé sur la frontière et qui avait plus d'une fois subi les incursions des guerriers Maures. Don Munio réunissait sous sa bannière soixante dix cavaliers, tous castillans de la vieille roche: rudes guerriers, infatigables chevaucheurs, hommes de fer. A la tête de ces braves troupes, il ravageait le territoire des Maures et avait rendu son nom redoutable sur toute la frontière. La salle du château était ornée de bannières, de cimeterres, de heaume, trophées de ses prouesses contre les infidèles. En outre Don Munio était un déterminé chasseur; il aimait avec passion les chiens de toute espèce, les chevaux de chasse et les faucons. Quand il n'était pas engagé dans quelqu'expédition, son plaisir était de battre les forêts avoisinantes; et rarement on le voyait sortir sans qu'il eut trompe et chien, épieu à la main ou faucon sur le poing, et une suite convenable de chasseurs.

Sa femme Donna Maria Palacin, était une douce et timide créature, peu faite pour être la compagne d'un chevalier aussi hardi, aussi aventureux: plus d'une larme venait mouiller la paupière de la pauvre dame, lorsqu'il partait pour ses périlleuses entreprises, et plus d'une prière s'élançait de son cœur pour le salut de son époux.

Un jour que Don Munio se trouvait en chasse, il venait à peine de s'arrêter dans un fourré auprès d'une verte clairière de la forêt, et de disperser ses compagnons pour faire lever le gibier et le diriger de son côté, qu'il vit arriver une cavalcade de Maures des deux sexes. Ils étaient sans armes, et portaient des habits de belle étoffe, magnifiquement brodés, de riches châles de l'Inde, des bracelets d'or et des joyaux qui brillaient au soleil.

En tête de la cavalcade s'avançait un jeune cavalier, qui l'emportait sur tout le reste par la dignité et la grâce de sa tenue, par la splendeur de son costume, près de lui se trouvait une damoiselle, dont le voile, légèrement soulevé par le vent, laissait apercevoir un visage d'une beauté merveilleuse et des yeux modestement baissés, mais qui pourtant rayonnaient de tendresse et de joie.

Don Munio remercia son étoile de lui envoyer une proie pareille, et se réjouit à la pensée qu'il pourrait retourner offrir à sa femme les splendides dépouilles des Infidèles. Il approcha son cor de chasse de ses lèvres et sonna une fanfare qui retentit dans la forêt. A cet appel, ses compagnons accoururent de tous les points, et les Maures surpris furent en un moment entourés et faits prisonniers.

La belle Maure se tordait les mains en signe de désespoir et les femmes de sa suite poussaient des cris perçans. Le jeune cavalier seul conserva quelque sang froid. Il s'enquit du nom que portait le chevalier chrétien qui commandait cette troupe de chasseurs. Quand il apprit que c'était Don Munio Sancho de Hinojosa, sa physionomie s'éclaircit. Il s'approcha de notre chevalier et lui baisant la main: "Don Munio Sancho, lui dit-il, j'ai entendu parler de vous, comme d'un véritable et vaillant chevalier, terrible dans les combats, mais possédant toutes les vertus de la chevalerie; et je pense que la renommée ne m'a pas trompé. Vous voyez en moi Abadil, le fils d'un Alcade Maure. Je vais célébrer mon mariage avec cette jeune Dame; le hazard nous a fait tomber en votre pouvoir; mais j'ai toute confiance en votre magnanimité. Prenez tous nos trésors et nos joyaux; demandez la rançon que vous voudrez pour nos personnes, mais ne permettez pas qu'on nous insulte ou qu'on nous déshonore."

Quand le bon chevalier entendit cette prière et qu'il vit la beauté de ce jeune couple, son cœur fut ému de pitié et de tendresse. "A Dieu ne plaise, s'écria-t-il, que je veuille troubler un aussi charmant mariage. Vous serez mes prisonniers sur parole pendant quinze jours, et vous ne quitterez pas mon château où je réclame, comme votre maître et seigneur, le droit de célébrer vos noces."

Aussitôt il dépêcha un de ses plus rapides cavaliers pour annoncer à Donna Maria Palacin l'arrivée de ces hôtes inattendus; puis on se mit en marche, et les cavaliers de Don Munio entouraient la cavalcade comme une garde d'honneur. Lorsqu'on fut auprès du château, les barrières furent déployées, et les trompettes sonnèrent du haut des murailles; puis le pont-levis fut baissé, et Donna Maria vint à la rencontre des arrivans, accompagnée de ses dames et de ses chevaliers, de ses pages et de ses ménestrels. Elle s'avança vers la jeune Maure, Allifra, la serra dans ses bras avec la tendresse d'une sœur et la conduisit dans le château.

Don Munio envoya sur le champ dans toutes les directions et fit recueillir dans les environs des provisions de toutes sortes, et le mariage des jeunes amans fut célébré avec un éclat et des réjouissances inaccoutumées. Pendant quinze jours entiers le château fut en fête et en joie; ce ne fut que joutes, tournois, combats de taureaux, et banquets, et danses au son des instrumens. Quand les quinze jours furent passés, Don Munio fit aux deux époux de magnifiques présens et les accompagna jusqu'à la frontière où il les laissa en sûreté. Telles étaient autrefois la courtoisie et la générosité des chevaliers d'Espagne.

Plusieurs années après cet événement, le Roi de Castille convoqua les nobles de son royaume pour l'assister dans une campagne contre les Maures. Don Munio Sancho fut des premiers à répondre à l'appel, avec ses soixante dix cavaliers. Sa femme, Donna Maria, cherchait à le retenir. "Hélas! mon seigneur, s'écriait-elle, pourquoi tenter si souvent le sort, et quand donc s'éteindra votre soif de gloire?"—Un combat encore, répondit Don Munio, un combat encore pour l'honneur de la Castille, et je fais vœu qu'après ce dernier combat, je quitterai l'épée et je me rendrai en pèlerinage au saint sépulcre de N. S. à Jérusalem. Les cavaliers s'unirent à lui dans le même vœu; et Donna Maria calma un peu ses inquiétudes; pourtant elle eût le cœur bien triste au départ de son mari, et suivit d'un regard mélancolique sa bannière jusqu'au moment où elle disparut derrière les arbres de la forêt.

Le Roi de Castille conduisit son armée dans les plaines d'Almenara où l'on rencontra celle des Maures, près d'Uclès: la bataille fut longue et sanglante; à plusieurs reprises les Chrétiens furent mis en déroute et autant de fois ils furent ralliés par l'énergie de leurs commandants. Don Munio était couvert de blessures, mais il refusa de quitter le champ de bataille. Enfin les Chrétiens prirent la fuite; et le Roi, vivement poursuivi, fut en danger d'être fait prisonnier.

Don Munio appela ses cavaliers à la rescousse: "C'est l'heure, cria-t-il, c'est l'heure de prouver notre loyauté. Mourons en braves! Nous combattons pour la vraie foi, et si nous perdons cette vie, c'est pour en gagner une meilleure."

En disant ces mots, il se précipite avec ses guerriers entre le roi et ceux qui le poursuivent; cette poignée de braves arrête l'ennemi et donne au roi le temps de s'échapper; mais ils tombent victimes de leur dévouement. Tous combattirent jusqu'au dernier soupir. Don Munio fit attaqué par un intrépide cavalier Maure; mais ayant été blessé au bras droit, il eut le désavantage et fut tué. Le cavalier maure sauta de son cheval pour s'emparer des dépouilles du guerrier chrétien; mais lorsqu'il eut délacé le heaume et découvert la figure de Don Munio, il jeta un grand cri et se frappa la poitrine. "Malheur à moi! s'écria-t-il, j'ai tué mon bienfaiteur! la fleur de la chevalerie! le plus magnanime des guerriers!"

Tandisque le combat se livrait dans les plaines d'Almenara, Donna Maria Palacin était dans son château en proie à la plus poignante anxiété. Ses yeux étaient sans cesse fixés sur la route qui vient du pays des Maures et souvent elle demandait au gardien qui veille sur la tour: "ne voit-tu rien venir"?

Un soir, vers le crépuscule, le gardien sonna du cor: "Je vois, cri-a-t-il, un nombreux cortège qui traverse la vallée; il est composé de chrétiens et de Maures. La bannière de notre seigneur est en avant."—Bonnes nouvelles, s'écria le vieux sénéchal, notre seigneur revient vainqueur et amène des captifs." Alors les cours du château retentirent de cris de joie, les étendards furent déployés, les trompettes sonnèrent, le pont-levis fut abaissé et Donna Maria s'avança suivie de ses dames et de ses chevaliers, de ses pages et de ses ménestrels pour souhaiter la bienvenue à son époux. Mais quand le cortège s'avança, elle aperçut une magnifique bière, couverte de velours noir et dans laquelle était couché un guerrier qui semblait reposer. Il était revêtu de son armure; il avait le casque en tête et l'épée à la main, comme un homme qui n'a jamais été vaincu, et sur la bière étaient les armes de la maison de Hinojosa.

Un grand nombre de Maures suivaient ce lugubre appareil, d'un air triste et abattu: le chef du cortège vint se jeter aux pieds de Donna Maria et se cacha le visage dans les mains. Elle reconnut en lui le vaillant Abadil qu'elle avait autrefois si bien accueilli avec sa fiancée et qui y rentrait avec le corps de son mari qu'il avait sans le connaître, tué dans une bataille!

Le sépulcre élevé dans le cloître du couvent de St. Dominique, fut construit aux frais du Maure Abadil, comme un faible témoignage de la douleur qu'il éprouvait de la mort du bon chevalier don Munio, et comme un hommage à sa mémoire. La tendre et fidèle Donna Maria suivit bientôt son seigneur dans la tombe. Sur l'une des pierres d'une petite voute placée près du sépulcre, on lit cette simple inscription: *Ci-gît Maria Palacin, épouse de Munio Sancho de Hinojosa.*

La légende de don Munio Sancho ne se termine pas à sa mort: le jour même de la bataille d'Almenara, un prêtre du Saint Temple de Jérusalem, se tenant sous le portail extérieur, vit un cortège de chevaliers chrétiens s'avançant comme en pèlerinage. Ce prêtre était espagnol et reconnut celui qui marchait en tête pour Don Munio Sancho de Hinojosa, avec lequel il avait été lié. Il courut vers le patriarche pour lui faire part du haut rang des pèlerins qui se présentaient: le patriarche vint avec une grande procession de prêtres et de moines et reçut les pèlerins avec la considération qu'ils méritaient. Il y avait soixante dix cavaliers outre le chef, tous braves et nobles guerriers. Ils portaient leur casque à la main et leur visage avait une paleur mortelle. Ils ne saluèrent personne, ne regardèrent ni à droite ni à gauche, mais ils entrèrent dans la chapelle et s'agenouillant devant le sépulcre de notre sauveur, ils firent leur prière en silence. Quand ils eurent fini, ils se levèrent comme pour partir; le patriarche et sa suite s'avancèrent alors pour leur parler, mais ils avaient disparu. Tout le monde s'étonna et se demanda ce que signifiait ce miracle. Le patriarche nota soigneusement le jour et envoya en Castille pour avoir des nouvelles de Don Munio Sancho de Hinojosa. Il reçut pour réponse que le jour même qu'il citait, ce digne chevalier, avec ses soixante dix compagnons, avait été tué dans la bataille. Ceux qu'on avait vus à Jérusalem ne pouvaient donc être que les ames de ces guerriers chrétiens qui étaient venus pour le vœu qu'ils avaient faits de se rendre en pèlerinage à Jérusalem. Telle était dans les vieux tems la fidélité des Castillans, qu'ils gardaient leur parole même par de là le tombeau.

Si quelqu'un doutait de cette miraculeuse aventure, il pourrait consulter l'histoire des Rois de Castille et de Léon par le savant et pieux Prudence de Sandoval évèque de Pampelune, où il la trouvera rapportée dans l'histoire du Roi Don Alonzo VI, à la page 102. C'est une trop précieuse légende pour qu'on l'abandonne ainsi aux doutes des incrédules.

(*Traduit du Knickerbocker.*)

☞ Nous sommes priés d'appeler l'attention des amateurs de bons vins à la vente qui aura lieu aujourd'hui à midi, au magasin d'encan de Messrs Beard et Kendig, No. 58 rue de la Commune—[Pour les détails voir l'annonce.]

RECAPITULATION DES VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par H. J. Domingon, au No. 42, rue Toulouse—Jouets d'enfans.

Par Beard et Kendig, à 11 heures, au bas de la rue du Canal—Groceries et liqueurs.

Par J. Levy, à 10 heures en face l'Arcade Banks 10 mules et un âne.

Par Beard et Kendig, à 10 heures, au bout de la rue du Canal, sur la Levée—Huile de palma christi.

Par les mêmes, à midi, au No. 58 rue de la Commune—Vieux vins.

Monsieur l'Editeur,

Veuillez annoncer dans votre estimable journal que le COLONEL CHAS. CUVELLIER, cédant aux vœux exprimés publiquement par un grand nombre de ses constitoyens est candidat pour la Maire à la prochaine élection.

24 déc—☞ VOX POPULI.

Messieurs les Editeurs,

Ayez la bonté d'annoncer Mr. JOSEPH KENNEDY, comme candidat pour maire de la ville, à la prochaine élection, et il sera soutenu par
UN GRAND NOMBRE DE VOTANS.

☞ Nous sommes autorisés à annoncer qu'à la demande d'un grand nombre des citoyens des trois municipalités, M. WILLIAM FRERET, a consenti à se présenter comme candidat à la place de maire à la prochaine élection.

Messieurs les Editeurs.

Vous êtes priés d'annoncer dans votre estimable journal que LOUIS U. GAIENNIE, Esq. sera soutenu comme maire à la prochaine élection et qu'il obtiendra les votes des
1ère. 2de et 3ème MUNICIPALITES.

DERNIÈRES DATES.			
New-York.........déc 13		Liverpool..........nov [illegible]	
Boston...........déc 12		Londres............nov [illegible]	
Philadelphie.....déc 14		Havre..............nov [illegible]	
Washington.......déc 14		Paris..............nov [illegible]	
Baltimore........déc 14		Bordeaux...........oct 10	
Charleston.......déc 17		Marseille..........oct 28	
Vera-Cruz........déc 4		Canton.............juin 23	
Pensacola........déc 19		Havane.............déc [illegible]	
Mexico...........déc [illegible]		Houston............déc [illegible]	

COMMERCIAL.

NEW-YORK, 13 Décembre 1839

Le Liverpool part demain. Les traites sterling sont très abondantes, et les envois considérables en espèces seront probablement faits par ce steamer. Les traites sur l'Angleterre sont à 9 à 9½—sur France de 5 f 22½ à 5 f 20.

Le "stock" de coton était à la fin de la semaine dernière d'un peu plus de 7,000 balles. Nous en avons reçu depuis 3,000 et les ventes s'effectuent à des prix actifs, quoique s'il y a des avantages d'un côté, ils sont en faveur des acheteurs. Le change à l'intérieur n'a pas varié depuis hier. Sur Philadelphie et Baltimore de 6½ à 7, sur Richmond de 7½ à 8, Charleston 5, Savannah de 6 à 6½.

Les actions de la Banque des Etats Unis se sont vendues à 81.

Cinq ou six mille barils de farine se sont vendus cette semaine pour être expédiés en France et en Angleterre à $6.

MOBILE, 19 Décembre 1839.

200 balles se sont vendues hier à von cotés de la semaine dernière, c'est-à-dire à 8½ et 9½. Les principales opérations se sont faites à 9 cts.

LISTE MARITIME.
PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Rialto, Holmes, Liverpool, H & W Anderson
Hanover, Drummond, Havre, L H Gale
Brick Caucassius, Vose, Baltimore, Bedford & Beck
Goel. Gen. Wayne, Blackington, Savannah, do
Azora, Lement, do D Marston
Sloop Saucy Jack, Pujol, Pensacole, capt
Steamer St. Louis, Converse, Saint Louis, do

ARRIVES.

Bateau de remorque Porpoise, Davis, de la Passe S. O. ayant mis en mer les navires Brunette et Constitution—il a amené dans le port le navire Katharine Jackson, barque Galileo, brick Thoosa et la goëlette Diadem. Laissé la barre le 22 du courant, à 4 heures p. m. Aucuns batimens en vue, rien de nouveau dans la rivière.

Bateau de remorque Tennessean, Paulding, de la passe N E, ayant mis en merle nav. St-Mary & Louisa—Il a amené dans le port les navires Granville, Old England, Tiger—Laissé la barre le 22 courant.

Bateau de remorque Mohican, Healon, de la passe S O—ayant mis en mer les navires Potomack et Mohawk—Il a amené dans le port les barques Diantha, Adeline et Eliza, le brick Growler et les goël. Spartan et Barton.

Navire Katharine Jackson, Dorry, en 14 jours de Georgeton, D.C. à Bennett, Ferridays & co.

Navire Old England, Hodsen, de Liverpool, par Demerara.

Navire Granville, Lefloch, du Havre.

Navire Tiger, Keith, de Bonaire,

Barque Adeline & Eliza, Hopkins, de Boston

Barque Galileo, Lombard, en 17 jours de N. York, à Bedford & Beck.

Brick Thoosa, Powers, de la Havane, (13 déc.) au capitaine.

Brick Growler, Ulmer, de Thomaston.

Barque Diantha, Bragdon, de Boston.

Goel. Proxy, Jameson, de Boston.

Goel. Barstow, Adams, de Boston.

Goel. Diadem, Darling du Grand Caillou.

Goel. Barton, McIntyre, du Grand Caillou.

Goel. Spartan, Lermond, de Thomaston.

Steamer Giraffe, Sutton, de la Mobile.

Steamer A. Porter, Corling, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Gen. Gaines, Boggs, de Louisville, chargé de produits.

Steamer Amazon, Londerback, de Cincinnati—chargé de produits.

Steamer Maryland, Hart, de Warsaw, chargé de produits.

Steamer Pontchartrain, Miller, de Cincinnati—chargé de produits.

Steamer North Alabama, Grice, de Vicksburg—avec du coton, etc.

MEMORANDA.

New York, 13 déc.—Arrivés—Brick Mississippi, Green, de St. Yago de Cube; navire Louisa, Oliver, Guadeloupe; goël. Fruiterer, Rowe, Havane; Caroline, Baxter, do.

Expédiés—Navire Mary Kinsland, McCerren, N. Orléans.

Le steamer Amazon a quitté Louisville le 12, et l'embouchure Ohio le 16 courant; rapporte qu'il n'y avait que 5 1-2 pieds d'eau dans l'Ohio; il descendait des glaces du haut Mississippi et le temps était froid.

☞ On a besoin à ce Bureau d'une personne capable de traduire l'anglais en français. 24d

☞ Le steamer VELOCIPEDE, capitaine Wright pour Natchitoches, ayant été détenu, partira aujourd'hui, Mardi, à 4 heures. Pour fret et passage, s'adresser à J. H. HALL & A. BEIN. 24 d

☞ POUR BALTIMORE—Le brick CAUCASIAN, capitaine Vose, partira ce soir et peut prendre cinq passagers. S'adresser à
24 déc G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

☞ Le brick CHAPMAN, capt. Thompson, venant de Charleston, est en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de faire retirer leurs marchandises.
23 déc J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

☞ Le navire SEAMAN, capitaine Nickerson, est en déchargement au bas de la rue Bienville, dans la seconde municipalité. Les consignataires sont priés de prendre leurs permis et de venir recevoir leurs marchandises sur la levée.
23 d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane.

Monsieur le Rédacteur de l'Abeille.

Nous vous prions de vouloir bien insérer dans l'un de vos prochains numéros l'expression de nos remerciemens, pour les soins et les obligeances que M. le capitaine Le Floch, commandant le navire Granville et MM. les officiers sous ses ordres, ont eu pour nous durant la traversée que nous venons de faire du Havre à la Nlle. Orléans.

Nlle. Orléans le 24 déc. 1839.

Mlle Max	Victoire Artiguenave,
Aug Jeanneau	Me Labranche,
H. Montgomery,	Eusèbe Labranche,
Vincent Aicard,	Wilfred Bechringer,
P. A. Rost,	A. Paya,
T Lion	Chibeaux,
E. D'Hauro,	A. Engels, je,
Maller,	Esparrat
Hudovic,	B. Pascual,
Joannes,	F. Richard,
Raymond,	B. d'Homberg,
P. T. Brust,	Martin,
J. Cano.	24t—1

JE soussigné, HERMOGÈNE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 20,300.
Nouvelle Orléans, 23 décembre, 1839.
21 déc (Signé) H. CANTRELLE.

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue.
Nouvelle Orléans, 23 décembre, 1839.
24 déc LUCIEN HERMANN Not. Pub.

Les Institutions suivantes, savoir,
LA BANQUE DES CITOYENS,
LA BANQUE DE L'UNION,
LA BANQUE DU CANAL.

RECEVRONT des dépôts spéciaux de la somme de cent piastres ou plus, lesquels dépôts doivent rester au crédit du dépositeur, qui recevra des banques sus-nommées un certificat sur lequel les soussignés délivreront des billets de la Grande Loterie des biens-fonds.

☞ L'Arcade de Banks,
L'Hôtel de Bishop, &c. &c.
SCHMIDT & HAMILTON,
Sous le Verandah, opposé à la Librairie de Mrs E. Johns & Co. 11 déc—4s

☞ Le navire SOLON, capitaine Buckman, de New-York, est en déchargement vis-à-vis la Presse à Coton du Mississipi. Les consignataires sont requis de prendre livraison de leurs marchandises, sur la Levée.
23 déc STETSON & AVERY.

☞ AVIS—Joshua Dixon, L. Gamotti, F. Grandchamps, G. M. Fillipin, G. Hives, G. W. Rogers, W. C. Reyns, ainsi que le consignataire de 88 morceaux de marbre, reçus par le navire Hunstville de New-York, sont requis de faire connaître les lieux de leur demeure au commis du déchargement, faute de quoi ces marchandises seront emmagasinées à leurs frais.
23 déc FOSDICK & RASINES, 70, rue du Camp.

☞ Ni les soussignés ni les capitaines des navires anglais MARS, ELEANOR, et ANN MARTIN ne seront point responsables des dettes que pourraient contracter les équipages des dits navires.
24d HOLMES & MILLS, 9 Bank Place.

ASSOCIATION CHARITABLE DES POMPIERS DE LA N.-ORLEANS.

L'ASSEMBLEE annuelle des Directeurs de cette institution aura lieu dans la maison de la pompe Mississipi no. 2, le Samedi, 29 du courant, à 6 heures du soir.

Les officiers des différentes compagnies de pompiers appartenant à cette institution sont respectueusement informés qu'une élection de directeurs par les compagnies, doit se faire avant le premier de Janvier prochain.

On sollicite leur attention sur la teneur du second article de la constitution.

L'assemblée de la nouvelle direction, pour l'élection des officiers, devant servir pendant l'année suivante, aura lieu lundi soir, 6 janvier.
21d—4 B. CASEY, Secrétaire.

UN père de famille, pouvant fournir toute espèce de recommandation et parlant le Français, l'Anglais et l'Allemand, désire s'employer comme commis dans une maison de commerce. S'adresser à
21d—2 FRERET FRERES.

AVIS—Madame Veuve LOPRE a l'honneur de prévenir ses amis et connaissances qu'elle a pris la belle maison en briques, no 97 rue Julia, près de la rue du Camp et qu'elle est prête à recevoir quelques pensionnaires.

Une dame et son mari pourront avoir un appartement, avec la pension. 21d—6

GROCERIE A VENDRE—A l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Nuns, telle qu'elle se comporte, avec de bonnes et nombreuses pratiques et bon fournie de marchandises. 21 déc—2

VOLE—Dans la nuit du 15 ou dans la matinée du 16 octobre 1837, dans le bureau des soussignés, un billet protesté, souscrit par N Rillieux, à l'ordre de L. Ferrand fils, et endossé par lui, portant hypothèque, daté du 30 juillet 1836, payable un an après date, pour la somme de $1820. Le présent avis a pour objet de prévenir le public que ledit billet a été payé aux soussignés par l'endosseur, L. Ferrand fils.
24 déc—3 JOHN A. MERLE & Co.

PERDU—Vers le 14 ou 15 courant, un portefeuille contenant deux billets, promissoires un billet tiré par Mr. Roselin en faveur de Mr. Bernard Sassus, payable à 4 ou 5 mois pour la somme de cent cinquante piastres. L'autre billet tiré par Victor Gaudy en faveur de Mr. Pierre Carrere ou ordre, endossé par ce dernier, et transmis à Mr. Bernard Sassus, payable le 23 ou 24 courant, pour la somme de cinquante piastres. Celui qui aurait trouvé ce portefeuille est prié de le remettre au bureau de l'Abeille.

Le paiement de ces billets en ayant été arrêté, le public est prévenu de ne point les recevoir ou les négocier.
21 déc—3 B. SASSUS.

AVIS AUX EMIGRANS DU TEXAS.

LE soussigné de retour du Texas, où il a fait un séjour de plusieurs années, annonce aux cultivateurs et émigrans qu'il peut leur donner tous les renseignements nécessaires.

Il se charge d'expédier dans toutes les parties de la République les lettres qui lui seront adressées, affranchies.
21 déc J. BRENT CLARK, agent
40, rue de Chartres.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle Orléans 21 déc. 1839.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, le 1er et 5 janvier prochain. Les billets dûs ces jours là devront être payés les jours précédents et les offres à l'escompte faites les mardis précédents.
Par ordre du Bureau.
24d J. B. PERRAULT, caissier.

BUREAU D'ASSURANCE COMMERCIALE.
Nouvelle Orléans, 21 déc. 1839.

L'ELECTION annuelle des directeurs de cette institution aura lieu Lundi, 6 janvier prochain au bureau de la compagnie, No. 16, rue des Magasins.
24t AND C. ARMSTRONG, Secrétaire.

BANQUE DE LA LOUISIANE.
Nlle-Orléans, 23 décembre 1839.

CETTE Banque sera fermée mercredi 25 courant et le premier et 8 janvier. Les billets dus ces jours là devront être payés les jours précédents. Les offres à l'escompte devront être faites les mêmes jours (mardis.)
24 déc WM. E. LEVERICH, caissier.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du Majestueux, de Bordeaux:
150 barriques Vin rouge St. Julien;
50 demi barriques Vin blanc Barsac;
50 demi barriques Vinaigre blanc;
200 caisses Vin rouge Le ville,
150 do Vin blanc Eyquem,
100 do Cerises.
POUGET FILS,
21 d 3 Rue Royale, 147, entre Toulouse et St. Louis.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente les articles suivans:—15 tonneaux fer anglais en barre; 50 paquets acier do; 50 do do cercles; 100 caisses cuivre en feuille assorti; 20 do do pour chaudronniers; 150 boites ferblanc; 20 saumons étain; 4 balles couvertures anglaises communes; 50 jattes terrerie; 23 paquets verres à vin et autres; 100 barriques brown stout de Londre; 15 do. vieux Madère do do; 2 caisses tapis huilés; 2 balles tapisserie; 9 barriques peintures anglaises, bonne qualité
24 déc S. HEATH & Co. 95, Camp.

ETRENNES—Reçu, un bel assortiment de marchandises de fantaisie, toilettes montées en argent boites à ouvrage, en ecaille, bois de rose, &c. étuis cartes de visite, portefeuilles, boites à musique, à parfums, cassolettes à vendre par
HYDE & GOODRICH,
24 déc 15, rue de Chartres.

MONTRES—Reçu de M. J. Tobias & Co un bel assortiment échappement à la Duplex, do en argent, do de Lépine, garanties, épingles, moustiques, chaînes d'or, cachets. HYDE & GOODRICH
21 déc 15, Chartres.

TOILE CIRÉE—31 ballots, de toutes dimensions, en débarquement du navire Tamenend de Liverpool, à vendre soit la facture entière, soit un ballot séparé 24d W. PREHN, 15 Douane.

CAFE—Havane fin vert, de la nouvelle récolte, en débarquement et à vendre par
SCHMIDT WERNER & Co,
24 déc 88, rue Bienville.

ARGENT D'ALLEMAGNE—POLLARD & GREEN, no 29, rue de Chartres, viennent de recevoir par le navire Fairfield un grand assortiment d'argent d'Allemagne, cuillères, fourchettes, des épingles &c. à vendre à bas prix.

CAFE—81 sacs, café Havane, nouvelle récolte, en débarquement du Natchez.
24d ABRAHAM TRIER, 31 Gravier

A VENDRE—Les étagères d'un magasin de chapeaux, bottes et hardes. S'adresser à
24d WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

GENIEVRE DE HOLLANDE—20 pipes ayant droit au drawback.
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane.

CAFE—1000 sacs café Havane, nouvelle récolte, à vendre par
21d J. B FIELD, 73 Bienville

PEIGNES D'ECAILLE—100 doz beaux peignes, à vendre par POLLARD & GREEN,
24 déc 29, Chartres.

PORTER—En barriques de 64 gallons, stout, en quarts de la Brasserie de Barclay, Perkins & Co de Londres. 24d W. PREHN, 56 Douane.

TOILES—D'IRLANDE, 4/4, en pièces et demi-pièces draps, nappes, serviettes, mouchoirs, &c à vendre par W. PREHN, 56 Douane.

263 BARILS MELASSE à vendre sur la levée en lots convenables aux acheteurs par 24d R. BRUGIER, 9 St Louis.

THE poudre à canon et impérial, à vendre par
N. D. CHAMBERLIN,
24 déc 50, Gravier.

RAZOIRS de Barbers constamment en main à vendre par POLLARD & GREEN,
24 déc 29, Chartres

CAFE—nouvelle récolte de Rio à vendre par
WM. PREHN,
24 déc 56, rue de la Douane.

HUILE—100 barils huile de baleine raffinée, à vendre pour cône un compte, par
24d N D CHAMBERLIN, 40 Gravier.

RAISINS en boites, quart et demi boites, à vendre par N. D CHAMBERLIN,
24 déc 40, Gravier.

MAQUEREAUX—150 barils maquereaux no. 3, à vendre par DAVIS & HOBART,
24 déc 18, Douane,

BALLANCES patentées—Un assortiment, à vendre par DAVIS & HOBART,
24 déc 18, Douane.

FARINE—269 barils farine en débarquement du steamer Amazone, à vendre par
24 déc WILLIAMS S BROWN, 26, Gravier

FROMAGE—10 barriques fromage de Goshen 300 boites do en pains, à vendre par
24 d DAVIS & HOBART, 18, Douane.

LINGE FAIT—Reçu par l'Oconee 8 caisses de linge fait, habits, &c. qualité supérieure.
24 déc A. L. LEVY, 44, Conti.

SAVON—350 boites Savon jaune et brun, à vendre par N D CHAMBERLIN,

SAVON—3000 boites savon nos 1 et 2, à vendre par DAVIS & HOBART, 16, Douane. 24déc

COURSE DE L'ECLIPSE CLUB DES JOCKEYS DE LA NLLE ORLEANS.

JOUR DE NOEL.

L'assemblée d'automne, sur cet hypodrome, aura lieu mercredi prochain, 25 décembre 1839.

Le nombre des chevaux de réputation qui se trouvent en ville, est plus grand qu'il n'a jamais été et promet une admirable saison.

PREMIER JOUR

Une bourse, pour chevaux de deux ans, souscription $500, dédit $300—Six souscripteurs sont entrés; la liste est fermée.

PREMIER JOUR.

Coupe de la Nouvelle Orléans, estimée à $000; course de deux milles, le vainqueur aura le choix de la coupe ou de l'argent, chevaux de 4 ans et au dessus; poids de 100 livres, audessous de l'âge, poids proportionné.

SECOND JOUR.

Bourse du club des Jockeys, $1,000; course de trois milles. Si trois chevaux ou plus sont entrés le second recevra $200: s'il n'y en a que deux, le vainqueur recevra $800

TROISIEME JOUR.

Bourse des propriétaires, $700, course de deux milles

QUATRIEME JOUR.

Course du club des Jockeys, $2,000; course de quatre milles; s'il y a plus de deux chevaux qui courent, le second recevra $300; s'il n'y en a que 2, le vainqueur recevra $1,500

CINQUIEME JOUR

Bourse des propriétaires $500; course, Les trois meilleures sur cinq.

N. Y. OLIVER,
24 déc—6 Propriétaire.

CHEMIN A COULISSES ENTRE LA NELLE ORLEANS ET CARROLLTON.

AVIS—Pendant les courses, les chars partiront de la rue Poydras pour Carrollton tout's les demi-heures, depuis 10 heures du matin à 6 heures du soir; et en revenant ils partiront de Carrollton toutes les demi-heures, depuis 6 heures, a. m. à 5 heures p. m. et le reste de la journée comme à l'ordinaire.

N. B. A midi et demie des chars extra pour les dames et les cavaliers qui les accompagnent, partiront de la rue Poydras.

JOHN HAMPSON,
24d Ing Ch N O & C R R

NEGRES A VENDRE.

DE gré à gré, et l'on s'adresse avant long temps aux soussignés:—

HENRY, âgé de	19 ans	mulâtre, charretier, nègre de champs
SCOTT, do	19 do	noir, bon cuisinier, domestique.
RUBEN, do	21 do	griffe, charretier, nègre de champ
MARIA, do	19 do	bonne couturière, domestique de maison
ALSY, do	17 do	noire, vigoureuse, négresse de champ, avec son enfant d'environ 8 mois
CLARAFICIA,	13 do	bonne d'enfans, femme de chambre.
KITTY,	12 do	do do
ANNAH,	10 do	do do

Les esclaves ci-dessus désignés sont pleinement garantis, ils ne sont vendus pour aucun défaut.

THOMPSON & SOWERS,
Pour plus amples renseignemens, s'adresser à
24d—3 R H McGILL, 111, Tchoupitoulas

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane, Classe No. 49.
45 26 59 44 24 18 23 76 52 64 31 3 1

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
Sera tirée aujourd'hui, à 7 heures, à l'Hôtel de la Bourse.

GROS PRIX—$20,000
$5,000—10 prix à $1,000
75 numeros balottés—12 sortant.

Billets $5 00 seulement, coupons en proportion. A vendre au bureau du directeur.
D. S. GREGORY & Co
24 déc 35, rue du Canal N. Orléans

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 73
11 57 14 68 55 39 50 65 76 18 1 3 81 92 51

GROS LOT DE 12,000
☞ BILLETS SEULEMENT $3 00 AA
CLASSE No 74
GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.

☞ Autorisée par la Legislature de l'Etat AA. Devant être tirée Mardi 24 Déc. 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Cité, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co, Directeurs.
90 numéros—15 sortant.
PROGRAMME

1	Lot de	12,000	12,000
1		4,000	4,000
1		2,500	2,500
1		2,000	2,000
1		1,500	1,500
6		1,000	6,000
6		500	3,000
6		400	2,400
6		300	1,800
8		250	2,000
10		200	2,000
			[illegible]
49 955			$252,480

Billet entier $ 3 00 Demi $1 50 Quart 75 cts
Paquets de 30 billets pour $90 00 garantis devoir tirer au moins $45

Paquets de 30 demi billets pour $45 00 garantis devoir tirer au moins $22 50

Paquets de 30 quarts de billets pour $22 50, garantis devoir tirer au moins $11 25

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St. Louis et Chartres 24 déc

HARENGS—150 barils salés.
24d ED SPRAGUE, 22 Douane

SAVON—100 caisses à vendre par
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane

CARTONNAGE—3000 cartons, à bas prix
24d ED. SPRAGUE, 22 Douane.

FROMAGE DE GOSHEN—40 barils à vendre par J B FIELD, 73 Bienville

CAFE—500 sacs Havane, fin vert, nouvelle récolte R GRONING & co.

RIZ—25 tierçons, reçus de Savannah, à vendre par
24d STETSON & AVERY, 8 Gravier

AMIDON—100 boites à vendre par
24 déc N. D CHAMBERLIN 40 Gravier

BUCHERONS—Le soussigné a besoin de bûcherons pour sa plantation.
W. E & R R MURPHY,
23 déc 130, Vieux-Bassin.

GROCERIES—600 boites fromage, 9 caisses vieux vin Chambertin, 50 do Heck monseux, à vendre par WO D & SIMMONS,
24 déc 80, rue des Magasins.

RIZ—126 tierçons de riz premier choix, à vendre par J A BARELLI & CO,
23 déc 61, rue de la Commune

CIMENT HYDRAULIQUE—75 barils pour solde de facture, à vendre par
23 déc J. A. BARELLI & Co. 61, Commune

CAFE RIO—Café nouvelle récolte, en débarquement, GEO. GREEN & BRO,
23 déc 26 Camp

ESPECES—2000 piastres à vendre par
VENNARD & GODDARD,
36 Camp.

VIN D'OPORTO—50 caisses vin vieux d'Oporto à vendre par KIDDER & HEAD,
99, Camp

POISSON—20 barils poisson salé, pour planteurs, à vendre par
23 déc KIDDER & HEAD.

SEL—Gros et fin, de Laverpool, en lots convenables aux acheteurs, à vendre par
23 déc ALEX PARK, 91, Commune

SEL des Iles Turques, en sacs de 4 boisseaux, à vendre par ALEX PARK,
23 déc 91, Commune.

RUM—50 barils rum en magasin et à vendre par GEO. BEDFORD & BECK,
23 21, Douane

WHISKEY—50 barils, rectifié de Baltimore à vendre par G BEDFORD & BECK,
23 déc 24, Douane

CHAUX—1300 barils chaux de Thomaston à vendre par G. BEDFORD & BECK,
23 déc 24 Douane.

SAVON—300 caisses extra—300 do no. 1, en magasin, JOHN A. MERRITT,
23 déc 53 Camp

MELASSE—150 barils et tierçons, à vendre sur la Levée.
23 d VENNARD & GODDARD, 36 Camp

TOILE d'emballage—En débarquement du navire Huntsville
23 d ANDREWS & BROTHERS, 50 Camp

CORDAGE—50 rouleaux cordage goudronné, et de Manille
23d G. BEDFORD & BECK, 24 Douane

TRAITES sur New-York de 5 et 15 jours de vue, do sur Paris de 60 do, à vendre par
23 déc—2 LARUE & PREVOST, 6, Royale.

PAPIER à enveloppe—600 rames à vendre par
WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

RIZ—50 tierçons en débarquement du brick Chapman, à vendre par WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins.

RUM de la Jamaïque—5 tonneaux à vendre par
WOOD & SIMMONS,
23 déc 80, rue des Magasins

HUILE de Baleine raffinée—25 barils et 20 barriques, à vendre par WOOD & SIMMONS,
80, rue des Magasins

SOULIERS pour Enfants—Un assortiment de Souliers pour enfants, à vendre par
23 déc FROST & Co. 8, Douane.

BLANCS DE BALEINE—50 caisses à vendre par FOSDICK & RASINES,
23 déc 70, rue du Camp.

CAFE DE LA HAVANE—56 sacs café de la Havane à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25 Gravier.

BLANCS DE BALEINE—200 boites à vendre par E. & J. ANDREWS,
23d 25 Gravier.

HACHES—20 caisses haches, 160 barres acier trempé de Crowly
23d BOGERT & HAWTHORN,

TOILE D'EMBALLAGE—200 pièces, 41 pouces du Kentucky BOGERT & HAWTHORN,
23d 63 Gravier.

SAINDOUX—750 frequins saindoux de Cincinnati, récemment arrivés, à vendre par
23d MAHARD & BROTHER, 38 N Levée

FARINE—100 barils de farine en débarquement et à vendre par
23d MAHARD & BRO, 38 N. Levée.

PORC désossé—120 barils porc arrivé récemment à vendre par
23d MAHARD & BRO, 38 Nlle Levée

HUILE DE SPERM—1500 gallons à vendre à bas prix pour solde de facture par
23 KIDDER & HEAD, 99 Camp.

SUCRE—78 boucauts, belle qualité, sur la Levée
23 déc GEORGE GREEN & Co.
26, rue du Camp

FOIN—50 balles en débarquement du Hunstville à vendre par FOSDICK & RASINES
23 déc 70 rue du Camp.

DES avances sur les marchandises envoyées à New-York, seront faites par
23 déc FOSDICK & RASINES, 70, Camp

CLOUX—400 barillets, cloux assortis, à vendre par ROBERT H WHITE. 23d

TRAITES sur la Havane, à vendre par
23 déc R GRONING & Co.

MELASSE—54 barils en bon ordre, à vendre par
21 déc P. H. GALLWEY, 6, Conti

TOILE ECRU—60 balles, à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

TRAITES sur Paris à vendre par
23d BLANCHARD, EIMER & Co 36 Bienv

CAFE—50 sacs café, à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

CLOUX—400 barillets cloux coupés à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 70 Magasins.

CLOUX—200 barillets clous, à vendre par
23d E & J ANDREWS, 25, Gravier.

HUILE—20 barils huile de tanneurs, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40 Poydras.

LE club des jockeys de la course Eclipse est requis de s'assembler Mardi soir, à 6 heures et demie, à l'Hôtel de la Bourse.
23d—2 JAS. R. STERRETT.

BANQUE DU COMMERCE.
Nlle-Orléans, 23 décembre 1839.

CETTE Banque sera fermée le 25 courant, ainsi que le 1er et le 8 prochain. Les billets et les traites échéant ces jours devront être payés la veille, et les demandes de renouvellement doivent être faites le Mardi précédent GEO. O. HALL,
23 déc Caissier.

BANQUE DU COMMERCE.
Nlle-Orléans, 23 décembre 1839.

CETTE Banque tire sur Philadelphie, Baltimore et Louisville, GEO. O. HALL,
23 déc Caissier.

AVIS—Tous comptes ou bordereaux pour remorquage par les steamers Hudson, Mohican ou Tennessean, seront après ce jour, payables à moi ou à mon ordre.
Nouvelle-Orléans, 21 décembre 1839.
NIMROD HOWREN,
23 déc—2 Agent pour les dits steamers

A VENDRE.
ARTICLES DE JOUR DE L'AN.

MR. COURNET a l'honneur d'informer le public et ses amis qu'il vient d'arriver de France, et qu'il offre à vendre un superbe assortiment de marchandises de fantaisie, tel que châles, broderies, gants, soieries pour robe, étoffe pour gilets, habillement d'enfants, corsets, cristaux, porcelaines, mouvants, &c.

S'adresser rue Royale, No. 100, en face la Banque de l'Etat de la Louisiane, au 2ème étage. 23 déc—3

BRODERIES.—M. EUGENE RAYEL,

ARRIVE tout récemment de France, par le Sheffield, offre aux Dames de cette ville un assortiment complet de Broderies de tout genre, cols, pèlerines, etc. ainsi qu'un assortiment de mousselines Suisses, brodée et unie. M. E. Rayel, ayant fait la broquer lui-même tous ces articles pour le marché de la N. Orléans, les offre au plus juste prix.
23d—3 Rue Condé, entre Ursulines et Hopital

A VENDRE—Un mulâtre, créole, âgé de 20 ans sujet fidèle, bon domestique de maison, bien entendu au service de la table et bon cocher. Il sait parfaitement soigner les chevaux. Il est entièrement garanti des vices et maladies prévus par la loi, et il est vendu pour le faire en arrangement, son maître en ayant toujours été satisfait. S'adresser, 123, rue de l'Esplanade. 23d—3

VINS EAU DE VIE, etc.—Reçu par les derniers arrivages de Bordeaux et à vendre par le soussigné:

75 pipes, demi pipes et quarts, eau de vie de Cognac et champagne, 250 barriques vin rouge, diverses qualités, 580 caisses do do blanc, 50 barils vin rouge, 50 do vinaigre qualité supérieure, 150 paniers d'anisette, Kirsch, Curaçao et Marasquins, 200 milles bouchons en sacs de 500 chaque, 6 bleus prunes choix et impériales en paillons, 30 caisses fruits à l'eau de vie, 50 do cerises do do, 25 dous fruits au naturel, 500 boites en ferblanc petits pois de Rodel, 200 do do cèpes à l'huile do do, 100 damejeannes vinaigre à l'Estragon, 100 paniers guignolet etc.
23 d—10 F. JORDY, 118, Royal.

LES soussignés offrent en vente: une machine à vapeur de la force de 10 chevaux, cylindre de 7 5/8 pouces, 2 chaudières, boyaux, &c complète, 200,000 briques; 16,000 do pour fayades, 45 tonneaux charbon Peach Orchard; 100 dessus de cheminée, 16 sur 18 et 18 sur 20, 1500 briques à feu; fer, pour grates, portes, rouleaux; seuils et chambranles de granit; 52 de marbre. Pour voir les articles ci-dessus, s'adresser à Mr James Waters, 89 rue Moreau, dans la troisième Municipalité.
J. W. ZACHARIE, HILLMAN & Co,
23 déc 88 Douane

MACHINE à nettoyer le Coton—Une des machines d'E. Carver, faite par Carver Crashburn & co, est soumise à l'inspection du public, dans nos magasins. Les Planteurs et autres intéressés sont invités à venir l'examiner.
23d GEO. GREEN & BRO. 26 Camp.

CUCULLU, LAPEYRE & CO—Offrent en vente 600 sacs café vert de la Havane; 260 do de Rio, 200 balles tabac de Cuba en feuilles; 800 milliers cigares de toute espèce; 200 caisses raisins Malaga; 150 do citrons, 100 barriques vin de Catalogne; 50 quartauts vin fin d'Espagne 23 déc

SI Mr ESTEVAN GOURIE, natif de l'île de Ténériffe, est en ce moment dans cette ville, il recevra les renseignements utiles en s'adressant aux soussignés, et dans le cas où il serait absent, ceux de ses amis qui pourrait donner aux soussignés des informations sur son compte leur ferait une faveur.
21 déc—6 J. ROBERT & Co, 47, Bienville.

UN jeune homme d'une famille respectable, porteur de bonnes recommandations, et ayant presque complété son cours d'études, désirerait obtenir une place. Il serait capable d'être utile dans un bureau d'avocat ou de notaire ou comme commis dans un magasin ou une Banque. Toute communication adressée par la poste à C. P. recevra une réponse immédiate. Il n'est peut être pas inutile de dire que le jeune homme écrive une belle main. 21d

UN jeune homme de famille respectable désire pensionner dans une famille française où il y aurait peu ou point de pensionnaires. Il préférerait une famille française en une maison où l'on parle habituellement cette langue. Les recommandations seront échangées. S'adresser par lettre à la boite No. 813, bureau de la Poste 21 déc—1a

AVIS—Perdu ou égaré, un billet souscrit par Veuve Duverney à l'ordre de Mr. François Duverney, et par lui endossé en date du 5 décembre 1839, pour la somme de cent soixante et dix piastres, le public est prévenu de ne pas négocier, ni prendre en payement le dit billet.
20 déc L. DUVERNEY

AVIS—Le public est notifié de ne point négocier ou accepter deux certains billets promissoires tirés par le soussigné John A. Bein pour la somme de $5,222 22 49 cents chaque, et payables à l'ordre de R. Bein endossés par lui et transmis à James Purdy, payable à deux et trois ans, datés le 8 juin 1836, ce conditionnés ou reçus ci-dessous et à ce que l'un soit au le 1er mars 1841 et l'autre le 1er mars 1842.

La valeur de ces deux billets ayant été moyennée doucement, de ne seront point payés, si ces valeurs viennent à manquer.
21 déc—2 a 3s JOHN A BEIN

AVIS AU PUBLIC
300 DE RECOMPENSE.

IL a été enlevé hier matin, au bureau de la poste, dans la poche d'une personne, un portefeuille contenant divers mémoires et quelques billets promissoires; un tiré par Ogden & Southgate, daté Nlle. Orléans, 28 novembre 1839, à 30 jours de vue en faveur de J. C. Harrison pour la somme de $2135 50; un autre par C. E. Johnston en faveur de Frost & John et garanti par hypothèque et payable le 1er mai 1840, pour $530, un autre tiré par C. Bahlen en faveur de M. Moore du le 16 mai 1840, et garanti par hypothèque pour la somme de $215, un autre tiré par Griffith & Barnes garanti par hypothèque pour $360, de la somme de différens billets de la Banque Union du Mississipi, tous datés les avril, pour $50 chaque, C. nos. 1131, 1286 et 1527. Le paiement des billets et dessus ayant été arrêté, ils ne pourront être d'aucune valeur qu'au propriétaire. Le public est notifié de ne point négocier lesdits billets. Si la personne qui l'a volé veut renvoyer le portefeuille et les billets par la poste, elle pourra garder l'argent qu'elle y trouvait et aucune question ne lui sera demandée. 21d—3

AVIS—Zacharie & Frères, ayant pris Mr. George Hillman en société, leurs affaires à l'avenir se font transigées à leur ancien établissement, No. 76 Vieille Levée, entre les rues Toulouse et St. Louis sous les noms de Zacharie, Hillman & Co.
GEORGE W. ZACHARIE,
GEORGE HILLMAN
21 d—3 JOHN A ZACHARIE

WILLIAM MURE, fera des avances en argent sur des consignations de coton, faites à ses agents à Liverpool 22 rue du Canal. 21d—1a
Bat de Mousson.

TRAITES sur New York à 10 et 60 jours de vue. S'adresser à WILLIAM MURE,
22, Canal

TRAITES sur New York et Boston à 10 et 60 jours de vue, à vendre par
ED AUSTIN & J E LODGE,
21 déc—3 90, Gravier.

LE dray No. 1221, est requis de remettre à notre bureau une boite reçu au railroad, hier au matin 19 du courant; autrement on prendra les moyens de la lui faire remettre
21 déc RICKER & HADLEY, 36 Camp

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente à des conditions avantageuses: 200 barriques porter de Londres en bouteilles, de marque et clôqué, à exportation directe; 150 barriques ale d'Ecosse, en do, 50 barriques do do, 1 barrique saumons écossais en boites de 2 livres, quelques damejeannes de vieux whiskey écossais, 2 balles bonnets écossais, 50 caisses vieux vin de Port de Londres; 50 caisses vieux Sherry de Londres
21 déc HOLMES & MILLS, 9, Bank Place

CLOUX—600 barillets de Boston, en magasin
23d JOHN A MERRITT, 25 Camp.

WHISKEY—50 barils de Baltimore.
23d G. BEDFORD & BECK, 21 Douane

MASTIC—1500 livres mastic, d'un beau blanc.
23d J. B BAILEY, 11 Bienville.

CORDE d'Emballage—110 rouleaux, à vendre par
ROBERT H. WHITE 23 déc

SAVON—300 boites, à vendre par
WILLIAM G. HEWES & Co,
21 déc rue Natchez

RIZ—20 barriques de riz de qualité supérieure en magasin et à vendre par
21 d S. & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

HARICOTS—12 barils haricots blancs prime à vendre par
21 d S & J. P. WHITNEY, 73 Camp.

VIN DE MADERE—20 quarts de barriques vieux vin de Madère de Londres, à vendre par
21 d R. GRONING & Co.

TRAITES sur New York, Philadelphie et Richmond, à vendre par CH. CLEGG,
21 déc 47, rue Royale.

CAFÉ de la Havane—100 sacs en débarquement du brick espagnol Apatolé, à vendre par
21 déc R. GRONING & Co.

300 MILLIERS cigares de la Havane, en magasin et à vendre par
21 déc R. GRONING & Co.

NOUVELLES marchandises—8 caisses habillements, à vendre par
21 déc A. L. LEVY, 44, Conti.

BLANC de Baleine—300 boites blanc de baleine à vendre par WILLIAM G HEWES & Co
Rue Natchez.

FARINE—983 barils farine superfine, à vendre par SAMUEL BELL,
21 déc 89, rue des Magasins

TRAITES à vue sur N. York, de $1000 à $1500 à vendre par E. BREWSTER & Co,
29, Canal

TRAITES sur l'Angleterre, Banque de Liverpool, en sommes de 2,500, à vendre par
21 déc E BREWSTER & Co, 39, Canal.

CHANGE STERLING—Billets à 60 jours, payables à Londres, à vendre par
2p d HOLMES & MILLS, 9, Bank Place.

SAVON—300 boites savon No. 1 extra à vendre par 21d. J. A. MERRIT, 53 Camp

CHECKS de banque sur Cincinnati à vendre par
21d E. BREWSTER & Co 39 Canal

TRAITES sur New York à 5 jours de vue à vendre par 21 d BLANCHARD, EIMER & Co

ANDREWS & FRERES, tirent sur New-York et Philadelphie. 21 d

TRAITES sur Londres, à vue, à vendre par
21 déc SCHMIDT & HAMILTON,

COTONNADE pour le marché mexicain, à vendre par CH CLEGG, 47, Royale

SUCRE ET MELASSE sur plantation, à vendre par CH. CLEGG, 47, Royale. 21 d

PORC MESS—100 barils à vendre par
21 déc SAM. BELL, 89, Magasins.

RAISINS et Figues—500 boites à vendre par
21 déc SAM. BELL, 89, Magasins.

SAVON—500 caisses no 1 et 2
2d ROBERT H WHITE, 40 Poydras

TABAC—20 caisses, tabac manufacturé,
23 d ROBERT H WHITE, 40 Poydras

EPAULES—40 boucauts, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

COTES—30 boucauts, Cincinnati, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

JAMBONS—10 boucauts, prêts à la chaux,
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

PORC—Mess, épaules, et côtés, à vendre par
23 d JOSEPH LANDIS & Co, 14 Poydras

CHANDELLES—25 caisses, à vendre par
23d J. A. MERRITT, 53 Camp

DOUBLONS Mexicains, à vendre par
23 déc CUCULLU, LAPEYRE & Co.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS.

Mardi, 24 Décembre,
2me. représentation de
DIANE DE CHIVRI,
Drame nouveau en 5 actes de Frédéric Soulié.
LE CHALET,
Opéra comique en 1 acte, d'Adolphe Adam.
☞ Le spectacle commencera à 6 heures et 1/2 précises.

Jeudi 26,
1re. représentation de
LE MAUVAIS ŒIL,
Opéra comique en 1 acte de Melle. Loïsa Puget

THEATRE ALLEMAND,
Rue des Magasins, près la rue Delord, Mercredi 25 Décembre 1839.
Ouvertures de *Tancrède et l'Enlèvement du Sérail.*
Première représentation de
L'EXPIATION,
Drame en un acte, par Theodor Koerner.
Seconde représentation, à demande de la
DISPUTE DE FAMILLE,
Comédie en un acte par Kotzebue.
Le tout se terminera par le vaudeville de
QUI SAIT A QUOI C'EST BON.
Pour les distributions voir les programmes. 21 déc

GRAND BAL PARE ET MASQUE.
Salle de la marine, entre les deux marchés.
JOUR DE NOEL,
Mercredi, 25 décembre 1839
PRIX D'ENTREE
Cavaliers........................2
N. B. Un bureau est ouvert pour y déposer les chapeaux, manteaux, armes, &c.
$60 pour la saison. 24 déc

SALLE ST. LOUIS.
Veille de Noël,
Mardi prochain 24 Décembre 1839.
GRAND BAL
PARE ET MASQUE.
Prix d'entrée cavaliers $2.
L'orchestre sera dirigé par M. Cobini.

UN magasin sera ouvert dans l'établissement où l'on trouvera des déguisements de toute sorte.

Les billets de Dames étant personnels les cavaliers qui désireront en obtenir voudront bien s'adresser au bureau de la salle. 20—4

SALLE ST. LOUIS.

AVIS—A une assemblée des souscripteurs des Bals de Société de la Salle St. Louis, qui a eu lieu Dimanche 15 du courant, les personnes dont les noms suivent ont été nommés commissaires:

MM. G. B. Duncan,	"Emile Perillat,"
"Clement Blancq,"	"J. Zacharie,"
Pierce Shannon,	Henri Tete,
Germain Ducatel, jnr.	"Boston Layton,"
"R. T. Arnstead,"	Cyr Bienvenu,
N. Duperu,	"Wm. A. Nott,"
"C. C. William,"	Charles Peyroux,
P. Cazenave,	Edwin B. Harris.

Les noms entre guillemets sont ceux des membres du comité d'admission. Messieurs les membres du comité d'admission sont priés de se réunir Dimanche prochain 22 du courant, de midi à une heure pour former la liste des invitations.

Article 1er des règlements—Le premier bal aura lieu Vendredi 3 Janvier 1840. 17 déc—5

BALS.
SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la nouvelle-Orléans, qu'il fera l'ouverture des
DES BALS PARES ET MASQUES
Samedi prochain 23 du courant, et qu'ils auront lieu tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.
PRIX d'entrée:—Cavaliers..........$2
☞ Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.
29 nov A. MITAUD

AVIS—Les affaires ci-devant transigées par Wm. R. Fosdic dans cette ville sous le nom de Wm. R. FOSDICK & Co seront continuées à partir de cette date sous les mêmes noms, et au même établissement.
WILLIAM R. FOSDICK,
ANTONIO RASINES,
23 déc GEORGE A. FOSDICK.

LEÇONS DE PIANO FORTE.

M. JOSE M. RUFINO, de retour en cette ville, a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il se propose de continuer à donner des leçons de piano forte, les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance le trouveront à sa demeure rue St. Philippe No 14 entre Conde et Levée.
19 déc

LES soussignés offrent à vendre les articles suivants, reçu de Marseille par le Brick Laurent et Tanny et maintenant en débarquement. 150 paniers huile d'olive de la marque, *Icard*, en bouteilles blanches et noires de 24 onces, 50 caisses vin muscat de la marque, *Feuille*, 40 caisses salaisons assorties de la marque, *Delestone.*
18d BOUTIN GALLY & Co. 79 Toulouse

A VENDRE—Instrumens de physique, entre autres belle machine électrique sur un nouveau modèle, une du plus petite. Pille galvanique, et quantité d'accessoires, le propriétaire se charge aussi de la réparation de toute espèces d'instrumens en physique; pour voir les machines électriques, s'adresser à la pharmacie de Mr. Dufilho rue de Chartres. No. 140.
18 déc

HORLOGES ET MONTRES—Un assortiment général d'horloge et montres en or et en argent à vendre à bas prix pour clore une consignation.
18d—1a 85, rue Camp.

COUR DE PAROISSE.—No. 11494. H. et W. Hopkins, vs. Gregory Byrne.—Cour de commerce No. 568—George Taylor vs. Gregory Byrne.—Cour de district—No. 5498—C. Roselius vs. Gregory Byrne.

En vertu de trois ordres de *fieri facias* à moi adressés par les trois Cours ci-dessus, il sera vendu à la Bourse de cette cité, rue St. Louis, entre les rues Chartres et Royale, samedi, 21 courant, à midi, les deux esclaves Jessey, nègre griffon, et Rob, alias Coley, ou leurs saisis dans les susdits procès.
Conditions comptant
20d CH. F. HOZLY, sheriff.

BANQUE DES ARTISANS ET NEGOCIANS.
Nouvelle Orléans, 19 décembre 1839.

CETTE banque sera fermée le jour de Noël, le 1er et le 8 janvier prochain. Les billets et notes dus ces jours là devront être payés les mardis avant et les billets à l'escompte présentés les mêmes jours.
21 déc SAM. C. BELL, caissier.

BANQUE DE LA BOURSE DE LA N. O.
Nlle. Orléans, 21 déc. 1839.

CETTE institution vend des traites à vue sur Philadelphie.
21d R. BRENNAN, caissier

J. AMANS, peintre de portrait, de retour à la Nouvelle Orléans, prévient le public qu'il a ouvert son atelier rue Royale, entre St. Pierre et Toulouse maison du Dr. Lemonnier 20 déc—5

RESTAURAT DES ETRANGERS.

LES soussignés ont l'honneur d'informer leurs amis et le public, qu'ils viennent d'ouvrir le dit établissement dans la rue St. Philippe, entre Levée et Condé, où l'on servira à table à toute heure du jour et de la nuit. On y trouvera tout ce que le marché peut offrir de mieux, et des domestiques habiles et prévenans. On y recevra des pensionnaires au mois et à la semaine, ainsi que des commandes pour la ville. La maison contient des salons et des chambres particulières soit pour la table, soit pour des logemens et un café avec une buvette bien assortie; le tout sera servi avec la plus grande propreté.

Les propriétaires osent donc se flatter qu'ils ne manqueront pas de recevoir l'encouragement auquel leurs efforts et leur bonne volonté leur donnent droit.
20 déc MARZONI & Co.

BILLETS DU KENTUCKY ET DES ILLINOIS—$1500 à vendre
23d E. & J. ANDREWS, 25 Gravier.

CIGARRES—15,500 Regali a Bayonetas, Cazadores, en débarquement de la goëlette Water Witch, à vendre par J. M. CABALLERO,
23 déc 80, St-Louis

CIGARRES—183,000 cigares de la Havane, 4 caisses confitures en débarquement du steamer Natchez, à vendre par
23 déc J. M CABALLERO, 80, St-Louis

CAFE—500 sacs nouvelle récolte, en débarquement du navire Seaman à vendre par
GEO. BEDFORD & BECK,
23 déc 24, rue de la Douane

COUVERTES de 3 points françaises—700 paires couvertes de 3 points très supérieures en débarquement et à vendre par
23 d—10 F. JORDY, 118, Royal.

EAU DE VIE—50 barils de 16 gallons chaque, vieille eau de vie de Cognac, de Pinet Castellon & Co, 25 demi pipes do do do, reçu par le navire Vaillant et à vendre par
23 d—10 F. JORDY 118 Royal

GENIEVRE DE HOLLANDE—15 pipes, 1re et 2me preuve, qualité supérieure, ayant droit au drawback; 100 pièces toile de Pologne, de 30 et 40 onces, pour emballer le tabac ou les jambons
23d JOHN H. MARTINSTEIN

HUILE ET CHANDELLES—10 barriques d'huile de baleine épurée 40 caisses chandelles moulées de qualité supérieure, en débarquement de la goëlette David Coffin, de New Bedford, à vendre par
23d WALTON & COCKAYNE

CHARBON—5000 barils charbon de Pittsburgh choisi pour steamers. La livraison peut s'effectuer sans beaucoup de frais. S'adresser à
BOGERT & HAWTHORN,
23 déc 63, Gravier.

J. DIXON, S. Fishline et E. R. Steight, consignataires par le navire Solon, de New York, sont requis de faire connaître leur adresse au commis de déchargement sur la Levée
23 déc STETSON & AVERY.

TRAITES sur Paris, à vendre par
23 déc A. MOLIER, 85, St-Louis.

SHERRY—130 caisses marque Mendizabel,
23 déc KIDDER & HEAD, 99, Camp.

SACS—10 balles sacs de toile, à vendre par
23 déc KIDDER & HEAD

COUTIL DE COTON—10 balles, à vendre par
23 d FROST & Co, 8 Douane

CIGARES—25,000 r galia en magasi.
23 d WM. C. TOMPKINS, 66 Camp

THE—Quelques caisses Hyson Skin,
23 d WM. C. TOMPKINS, 66 Camp

PLOMB assorti de chasse,
23 d WM. C. TOMPKINS, 66 Camp.

CHECKS sur New York à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 30 Canal.

BILLETS de l'Albama à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 30 Canal.

BILLETS du Kentucky, à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co 30 Canal

ESPECES à vendre par
23 d E. BREWSTER & Co. 30 Canal.

CLOUX—300 barillets à vendre par
23 d E. & J. ANDREWS, 25 Gravier

CORDAGE—500 rouleaux corde du Missouri.
23 d BOGERT & HAWTHORN.

CAFE—500 sacs, Rio, nouvelle récolte
23 d BOGERT & HAWTHORN

SACSEN PITRE—7,500 sacs, d'occasion, à bas prix. JOHN A. MERRITT, 53 Camp. 23d

GENIEVRE DE HOLLANDE—10 pipes, en magasin. JOHN A. MERRITT, 53 Camp 23d

BŒUF—70 barils bœuf prime, à vendre par
19 déc R. GRONING & Co.

DAMEJEANNES—2500 à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

FUSILS—A vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

CACAO—200 sacs à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville.

VERMICELLI—50 caisses à vendre par
19d HAGEDORN & CRAMER, 50 Bienville

FRUITS A L'EAU DE VIE—10 caisses, article supérieur à vendre par
18d KIDDER & HEAD, 99 Camp.

CAFE—150 sacs café de la Havane, 200 do de Rio à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.

CHANDELLES—500 boites chandelles de New Bedford, à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins

MAIS—1000 sacs, Maïs, à vendre par
18d J. U LAVILLEBEURVE, 17, Magasins

TOILE A VOILE—500 pièces, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

CLOUS—1000 barillets cloux, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

HUILE—5 barriques huile clarifiée, à vendre par
18d ROBERT H WHITE, 40, Poydras.

BALANCES patentées à vendre par
18 déc DAVIS & HOBART, 18 Douane

GENIEVRE de Hollande—20 pipes à vendre par
19d ED. SPRAGUE, 22 Douane.

POUR LA HAVANE—Le navire à vapeur NATCHEZ, capt. J. Sauder, partira positivement pour le port ci-dessus mardi, 24 du courant, à 4 heures p. m.—S'adresser à bord ou au bureau de
VAN WYCK & co, 35 Camp.

☞ Les passagers par ce navire sont priés de prendre leurs passeports chez le consul espagnol. 23d

POUR YAZOO CITY, Manchester, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le steamer ALEX. PORTER, capitaine Corling, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, Mercredi, 25 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. HALL & A. B BEIN,
24 déc 19, Nouvelle-Levée.

POUR VICKSBURG et Millikins Bend—Le steamer TUSKINA, capitaine A. H. Gilbert, est prêt à recevoir du fret et partira immédiatement. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. HALL & A. B BEIN,
24 déc 18, Nouvelle-Levée.

POUR LOUISVILLE ET Cincinnati—Le steamer ZARSVILLE, capt. T. Drool, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires jeudi 26 courant, à 10 heures, a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
P. SHANNON & BROTHERS,
24d 57 Magasins.

POUR LA MOBILE, Montgomery, etc par la rivière—Le steamer PONTCHARTRAIN, capt. A. A. Miller, partira pour les ports ci-dessus mercredi, 25 courant, à 4 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
PIERCE SHANNON & BRO.
24d 57 Magasins.

POUR LITTLE ROCK, Van Buren, Fort Smith, Ft. Gibson, Arkansas.—Le steamer JOHN JAY, capt. H. Mason, partira pour les ports ci-dessus mercredi, 25 courant, à 10 heures a. m. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Poydras ou à
24d WILLIAM S. BROWN, 26 Gravier.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.—Le steamer MORAVIAN, capitaine Kerr, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires samedi prochain, 28 courant. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Girod, ou à 24d SAM. BELL, 89 Magasins.

POUR ST. LOUIS
Le steamer ELBA, capitaine Dewitt, partira Jeudi, 26 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face la rue Poydras, ou à EDWARD A. BRIDGE,
24 déc 60, rue Gravier.

AVIS—Le steamer GEO BROWN, capitaine Dunham, partira ce matin à 10 heures A. M. au pied de la rue Gravier.
24d R. T. LAWRENCE, 28 et 29 Nlle Levée.

POUR FORT ADAMS, Natchez, Rodney, Grand Gulf, Vicksburg—Le steamer LAMARTINE, capt. John G. Gain, partira le 24 courant à 10 heures A. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO.
21 déc 57, Magasins.

POUR NATCHITOCHE PAR LITTLE RIVER.
Le steamer LOGANSPORT, capitaine J. P. Price, partira Mardi 24 courant, à 10 heures du matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BRO.
23 déc 57, rue des Magasins.

PACKET REGULIER.
POUR COLUMBIA (Arkansas) Princeton, Lake Providence, Millikins Bend, Vicksburg Bend, Vicksburg, Grand Gulf et Natchez.
Le steamer EMPEROR, capt Auter, partira pour les ports ci-dessus, mardi, le 24 courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à PIERCE SHANNON & BROTHERS,
21 déc 57, Magasins.

POUR LOUISVILLE, Smithland, Paducah, Mt. Vernon, Randolph et Memphis—Le magnifique steamer EDWARD SHIPPEN, capitaine Stephen Johnson, partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires, mercredi 25 courant à 10 heures a. m. Pour fret ou passage s'adresser à bord vis-à-vis de la rue Gravier, ou à
PIERCE SHANNON & BROTHERS
24 d 57, Magasins

POUR NEW YORK—Le brick ELCY peut prendre 20 balles de coton ou 15 boucauts sucre, et partira demain soir. Pour fret s'adresser à G. B. BEDFORD & BECK,
24, rue de la Douane.

POUR MARSEILLE—Le brick fin voilier de 1re classe LAURENT & FANNY, capitaine Monier, partira incessamment pour sa destination. Pour fret de 250 balles coton ou passage s'adresser au capitaine en ville ou à bord ou à
21d J. VATINEL & PORTZ, 87 Maine

POUR CHARLESTON—La goëlette ELIZABETH, partira incessamment. Pour balance de fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis les bâtimens du triangle ou à
21d J. B. FIELD, 73 Bienville.

POUR NEW-YORK—Le brick LIME ROCK, capt. Burke, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée peut prendre le reste de 50 boucauts sucre. Pour fret ou passage, s'adresser à G. BEDFORD & BECK,
24 déc 24, Douane.

POUR LIVERPOOL—Le navire AUGUSTA, capt. Snow, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 74 Camp.

POUR LE HAVRE—Le navire NEW ENGLAND, capitaine Lowell, partira le 20 cour. Pour fret de 100 balles de coton, ou passage s'adresser à S. & J. P. WHITNEY,
24 déc 73, rue du Camp.

POUR BOSTON—Le navire KENTUCKY, capitaine Nickerson, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour balance du fret et passage, s'adresser à bord ou au quai de la rue St. Joseph ou à
STETSON & AVERY

POUR BOSTON—Le navire A. L. CAROLINE, capitaine Smith, partira sous peu. Pour balance du fret et passage, s'adresser à H. A. NORCROSS & Co,
68, Camp

POUR PROVIDENCE—La barque HIGHLANDER, capitaine Barker, partira sous peu. Pour fret de 100 barils ou passage, s'adresser à E. & J. ANDREWS,
20 déc 25, Gravier.

LE brick OCTAVIA, capitaine Mayberry partira pour la Havane, 21 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à
21d J. B BAILEY 11 Bienville.

POUR HAMBURG—La barque JOHANN GEORG, capitaine Hohorst, partira pour le port susdit vers la fin du mois. Pour passage seulement, s'adresser à bord, ou à R. GRONING & Co.

POUR MARSEILLE—Le navire de première classe, L'ARTHEMISE, capitaine Leto, partira immédiatement pour le port ci-dessus. Pour fret de 300 balles de coton ou passage, s'adresser à bord ou à
21d AUGTE MOLIER, 85 St Louis.

POUR BOSTON—Le brick A. T. MOLINE, capt Clarck, ayant la moitié de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret de 200 balles de coton et passage, s'adresser à ED. BRIDGE, 60, Gravier. 18 déc

POUR BOSTON—Le navire CAROLINE capitaine Lemast partira sous peu pour le port susdit. Pour fret de 200 balles de coton et passage s'adresser à bord au quai de la rue St. Joseph ou à
HENRY A. NORCROSS & Co.
17 déc 68 Camp.

POUR BOSTON—Le brick RUSSIA, capitaine McMenns, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
17 déc S & J. P. WHITNEY, 73, Camp

PASSAGE POUR NORFOLK—Le brick ORIENTAL, capitaine Hatch partira sous peu. Pour passage, s'adresser à S & J. P. WHITNEY, 73, Camp.

POUR GLASGOW, Ecosse—Passage seulement.—La barque HELEN MAR, capitaine ——— partira sous peu. Pour passage seulement, s'adresser à S. & J. P. WHITNEY, 73, Camp

Ligne de Paquebots entre la Nouvelle Orléans et Boston.—Le navire A. I. FERAN, capitaine Hosley, ayant son fret engagé, partira sous peu. Pour passage, s'adresser au capitaine à bord, tous les jours jusqu'à ce que le navire parte, ou à JOHN A. MERRITT, 53, Camp.

POUR BORDEAUX—Le navire VAILLANT, partira positivement Samedi 28 du courant, pour fret de 100 balles coton ou passage s'adresser à bord vis à vis la rue Conti ou à
F. JORDY,
16 déc 118 Royale

POUR BALTIMORE ET NORFOLK—Le brick ALUNCAS, capt. Birch, est maintenant prêt à recevoir du fret, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. W. ZACHARIE & Co,
14 déc 88, rue Douane

POUR TABASCO—La goëlette HENRY CLAY, capitaine John Fatherson, fera voile pour le port susdit, mercredi 18 du courant. Pour fret et passage, s'adresser à bord ou à
14d W. F. VIGERS & Co, 36 Bienville

POUR MATAMOROS—La goëlette CUMANCHE, ayant une partie de son chargement arrêté, partira sous peu de jours. Pour passage et balance du fret, s'adresser au capitaine à bord ou à J. T. LAGUERENNE & Co,
13 déc 57, Tchoupitoulas

POUR COWES ET UN MARCHE—Le navire fin voilier COPERNICUS, capitaine Harslope, partira immédiatement pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine ou à
10 déc R. GRONING & Co

POUR MATAMORAS. Premier bâtiment—La goëlette WATCHMAN, capt Murray, partira positivement pour le port susdit samedi, 14 courant. Pour fret ou passage s'adresser au capitaine à bord ou à
10 déc W. F. VIGERS & Co. 30 Bienville

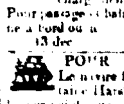

A AFFERMER. Une habitation de quatre arpens, face au fleuve sur quarante de profondeur, située dans la paroisse d'Orléans, à 3 milles au-dessous de la ville, sur la rive droite. La terre est très élevée et fertile, dans ce moment elle est en culture à 25 arpens, et on pourrait à peu de frais en étendre la profondeur. La laiterie et jardinage produisent actuellement un revenu qui ne s'élève pas à moins de cinq cents piastres par année. La culture est bonne à permettre d'établir encore une briqueterie ou d'un moulin à planches. Les édifices sont neufs, ils ont été construits en 1837 et 1838. Ils consistent en une maison de résidence solide, spacieuse et agréable, cuisine, maison à sucre, écuries, poulailler, pigeonnier, remises, hangar, un vaste hangar dans lequel on pourrait remiser. Ces établissements suffisent à tous les besoins d'un habitant. Il y a autour de cette habitation un beau verger composé d'arbres fruitiers de diverses espèces.

Les habitants ou jardiniers qui désirent un établissement de ce genre sont invités à visiter cette habitation. Ils s'entendront avec le propriétaire pour les conditions et la durée du bail. S'adresser en ville à Mr. Chiera, rue Ste. Anne No 120, et sur les lieux à
8 déc—1m C. CAZELAR,

HUILE DE BALEINE—700 gallons pressée et blanchie à vendre par
19d ISAAC BRIDGE & Co, 134 Magasins

SEL—1900 sacs sel fin de Liverpool, à vendre par
19d ALEX PARK, 91 Commune.

FOIN—300 balles foin, à vendre par
19d ALEX PARK 91 Commune.

TRAITES sur Londres à vendre par
17d S. HEATH & Co. 95 Camp.

INDIENNE d'un nouveau goût à vendre par
19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville.

MOUSSELINE de laine à vendre par
19d KOHN, DARON & co, 28 Bienville

POMMES de terre de différente qualité à vendre par 19d W. DINN, 17 Commune.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BEARD & KENDIG
Vente d'huile à l'encan.

IL sera vendu aujourd'hui, 24 courant, à 10 heures, au bout de la rue du Canal, sur la levée, sans réserve

Charils huile de palma-christi,
100 paniers do do
Conditions comptant. 24 déc

PAR BEARD & KENDIG
Vente d'excellens vieux vins

IL sera vendu à l'encan, aujourd'hui, 24 courant, à midi, au magasin d'encan, no 58, rue de la Commune:

Environ 200 barriques vins de choix, acheté par un connaisseur, consistant en vieux sherry du London Docket et Lobo; madère des antilles en caisses et damejeannes, un lot de choix de vin d'oporto de Londres.

Il sera aussi vendu en même temps, 10 quarts barriques sherry pâle de Londres des cités de 182, importées par une maison bien connue et vendues pour clore un compte.

Condition comptant. 24 déc

PAR DEJOUX & FERNANDEZ
Articles d'Etrennes

IL sera vendu samedi prochain 28 du courant, à 5 heures de l'après midi, chez Mr. Feytel, passage de la Bourse Saint Louis, entre Conti et St. Louis

Un assortiment de Bijouterie de premier choix, se composant de Pendules à colonne, bronze doré, Renaissance, bagues en or et montées en diamans, &c &c.

Conditions—Toute somme au-dessous de $50, comptant; au-dessus de $50 jusqu'à $100, 60 jours de crédit, en billets endossés à la satisfaction du vendeur 24 déc

PAR M. BARNETT, Encanteur

A LOUER à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St Louis, le jeudi, 26 décembre, à midi

1o. Deux Maisons d'habitation, neuves, à 2 étages, situées rue Marigny, entre la rue de la Victoire et de la Levée, très bien finies et pourvues de cheminées de marbre, grilles etc, citernes et hydrants, avec un large corridor sur le derrière ouvrant sur la rue de la Victoire.

2o. Deux Maisons d'habitation neuves à 3 étages, situées également rue Marigny, à côté de ... près la Levée, finies et pourvues comme celles ci-dessus, séparées par un large passage avec porte cochère, ayant place pour écurie et voiture; ces deux maisons sont à louer séparément ou ensemble, pouvant convenir pour hôtel ou pension

3o. Un magasin à quatre étages, situés dans le même îlet, ayant sa façade sur la Levée, à côte de celui de Mr. F. Sauton, avec arrière magasin à 3 étages, ouvrant sur un large passage sur le derrière le tout mesurant 60 pieds de profondeur, le magasin est bien calculé pour le commerce de grocerie, ferronnerie ou quincaillerie ainsi que pour la vente des produits de l'Ouest, se trouvant au centre du port et dans le voisinage immédiat du chemin à coulisses.

Termes et conditions lors de l'adjudication.

Les personnes qui désirent voir les lieux peuvent s'adresser à CARRIERE, DARAN & Co,
Rue St. Louis, No. 15
24 déc—2 J. ALBERT, 26, même rue.

PAR H. J. DOMINGON.

MARDI prochain, 24 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan No 42 rue Toulouse

Une grande quantité de Jouets d'enfants, ainsi que 4 caisses dentelles de laine, &c. 23 déc—2

PAR BEARD & KENDIG.

Vente au pied de la rue du Canal sur la Levée

LES articles suivants seront vendus, Mardi, 24 décembre, à 11 heures, sans réserve: eau-de-vie de champagne, genièvre de Hollande, vin de Bordeaux, corde d'emballage, ficelle; un lot d'agrès et de voiles 154, Young Hyson et Impérial, genièvre et eau-de-vie américains, vin de champagne, riz en tierçons et en sacs, huile de baleine, mélasse en barils, huile d'olive.

Conditions comptant.

Les vendeurs sont requis d'envoyer leurs marchandises avant 10 heures 23 déc—2

PAR J. LEVY.

IL sera vendu, Mardi, 24 courant, à 10 heures du matin, au No. 53, rue des Magasins, une facture de linge fait, de qualité supérieure

Habits, redingottes, surtouts en drap superfin, pantalons de casimir, de crap, gilets de satin, de soie, de mérinos de cola de chemise, &c.

Aussi 2 Montres patentées, à levier, en or. 23 déc

PAR J. LEVY.

A MIDI précis, 24 décembre, il sera vendu, en face l'Arcade Banks
10 Mules du Kentucky,
1 Ane.

Conditions—90 jours le crédit, pour billets endossés à satisfaction. 23 déc—2

PAR BEARD & KENDIG.
No. 58, rue Commune.

LE restant de la consignation de divers articles plaqués, consistant en plateaux de vingt huit à trente pouces, urnes à thé et à café, chandeliers et branches, corbeilles à pain, fourchettes à rôtir le pain, huiliers, ... de sucre en porcelaine à thé et à café ... pots ... couverts, montres en or et argent, etc. Ces articles seront vendus à vente privée aujourd'hui, lundi et mardi prochain.

B. & K. appellent l'attention de leurs amis sur les articles ci-dessus qui méritent leur examen. Parmi ces objets il s'en trouve qui sont très utiles et de goût, très propres pour cadeaux du jour de l'an, et les prix seront de 30 à 40 pour cent meilleur marché qu'on ne pourrait les obtenir ailleurs, venant directement d'Angleterre et de France. 21d

PAR H. J. DOMINGON.

LE Samedi, 28 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu un fond de magasin de Tailleurs, situé rue Royale entre St. Louis et Conti, no. 106 consistant, en draps fin, coutils, mérinos, etc.

Aussi: divers meubles.

Conditions à la vente. 18 déc

Bateau à vapeur COLUMBIA à vendre
PAR J. A. BEARD.

IL sera vendu à l'encan, jeudi, 26 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, par ordre de l'honorable Cour du Commerce de la Nouvelle Orléans.

Le beau navire à vapeur COLUMBIA, doublé et chevillé en cuivre, du port de 475 tonneaux. Ce bateau est bien connu comme excellent navire de mer et est bon état. La réputation de solidité et de bonne marche dont il jouit assurera au spéculateur un placement de fonds avantageux.

Conditions—Un quart comptant, la balance à 3, 6, 9 et 12 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des vendeurs, portant hypothèque jusqu'au parfait paiement. 6 déc

NOUVELLE DECOUVERTE EN MEDECINE.—Cette sirop composé de Salsepareille et Pilules de Salsepareille ou ... sont une nouvelle théorie ou ... la médecine, ... et ... de rencontrer de l'opposition, ... les découvertes ... de ... qui ... mais en ... erreur ... crédules. En offrant au public cette nouvelle ... et ... préjugés, j'en appelle à son jugement ... aux préjugés, mais au raisonnement calme. Ma doctrine fait sortir la science de la médecine des ténèbres et l'expose au grand jour, et chacun pourra juger par lui-même de la vérité de ma théorie, et si les témoignages qui je soumet sont suffisants, l'on devra la croire.

Que l'on fait ... découverte dans la médecine et ... la plus importante à la santé du genre humain que toutes celles qui ont été faites, jusqu'à ce ... ne peut être mis en doute par les plus sceptiques.

Je vais maintenant démontrer en quoi consiste ma théorie et ma découverte importante, et je me flatte de pouvoir prouver clairement que cette nouvelle théorie est vraie, que sa théorie est basée sur les principes physiologiques et en même temps ... surface avec les lois de la nature. Avant d'entrer en matière, je désire donner des explications sur le mot sécrétion dont je fais souvent usage.

La sécrétion est cette partie de l'économie animale qui sécrète les fluides du corps, par exemple: la bile où le foie est un fluide et est une sécrétion du foie.

La doctrine que je soutiens et que je peux prouver comme étant la seule vraie est ceci: Que toutes les maladies proviennent de la suppression ou état imparfait de la sécrétion des divers organes, par ex. une cause quelconque qui se serait exposé au froid ou à toute autre événement qui les ferait arrêter la transpiration, ne proviendrait-elle pas des maux de tête et de membres et d'autres symptômes de la fièvre? Si on parvient à rétablir la transpiration, cette personne malade ne serait-elle pas immédiatement soulagée? Tout le monde répondrait. Prenons encore pour exemple un cas de choléra, ne trouvons nous pas un obstacle total de toute ... tout ce que le malade rejette, et aussitôt que l'on ... forcer l'estomac ou le foie à rejeter de la bile, le malade n'est-il pas sauvé? Prenons encore un cas de diarrhée. Le vomissement noir n'est il pas une sécrétion mélangée et à moins que l'on ne puisse arrêter ou changer la nature de cette sécrétion, le malade meurt dans quelques heures, mais si cette sécrétion est changée à un état naturel, la guérison est certaine.

Cette remarque nous dans l'angine? Ne se forme-t-il pas une membrane dans le gosier, produite par une sécrétion qui n'est pas naturelle, et qui menace d'enlever la vie à l'enfant à moins que l'on n'arrête cette sécrétion et cette formation? Sans doute.

Prenons un cas de fièvre, qu'observons nous? la peau n'est-elle pas sèche et brûlante ainsi que le ... de la main et la plante des pieds? Sans doute. La fièvre ne cause pas cet état, mais c'est la sécrétion ... qui produit la fièvre. L'extase ... n'a jamais vu la peau brûlante lorsqu'elle est humide et où la sécrétion est parfaite. Dans les cas de fièvre nous trouvons la langue sèche et une grande soif, quelle en est la cause? Selon ma théorie, je dis que les petites glandes de la bouche et de gosier ... les ... sécrétions naturelles sont ... ce qui cause la sécheresse de la langue et la soif. ... et de la ... sécrétion ... la fièvre ... de ... un mauvais état! Mon sirop ... le front ... disparaître la sécheresse ... du front aussi disparaître la sécheresse de la bouche en ouvrant le passage des glandes ainsi que les autres organes. Nous croyons que le cas que nous avons mentionnés prouvent notre doctrine. Nous pourrions énumérer toutes les maladies du genre humain et elles prouveraient également la vérité de notre doctrine, mais nous croyons que cela n'est pas nécessaire.

Etant convaincu par expérience que toutes les maladies proviennent de la suppression ou de la dépravation des sécrétions, il nous restait à trouver un remède capable d'agir sur tous les organes et leur rendre la vigueur et la santé.

Pensant que sa doctrine que je soutenait était encore ... avec celle de la nature, j'étais persuadé ... pouvait avoir été ... les remèdes nécessaires, mais ... ignorais qu'il m'eût choisi pour les découvrir et les faire connaître. Que j'aie réussi il n'y a pas à en douter et le sirop et les pilules que j'offre au public ont donné des preuves de grands mérites et ont eu les plus grands droits à la confiance, parce qu'ils sont basés sur les justes principes et une connaissance exacte de la cause des maladies.

Ces remèdes donnent de la régularité aux sécrétions et ravivent le système entier.

Ils sont doux, mais très efficaces dans leurs opérations et peuvent être administrés dans toutes les circonstances et à tout âge. Si on les prend quand on est en bonne santé, ils la conservent, et si on les prend quand on est malade, ils nous guérissent. Voilà leurs qualités, leurs opérations et leurs actions.

Ces remèdes sont manufacturés et vendus en ... à la Nouvelle Orléans, et à ... T. S. M. D.
15

TRAITES sur New York à 5 jours de vue et sur Londres 60 jours de vue, à vendre par
21d KOHN, DARON & co, 28 Bienville

PLANCHES—50,000 pieds de pin blanc, à vendre par G. BEDFORD & BECK
19 déc 24, Douane.

POMMES DE TERRE—500 barils à bord de la barque Mary & Jane, à vendre par
18 déc G BEDFORD & BECK 24 Douane.

HUILE—1000 gallons en barils, en tierçons et en barriques, à vendre par
19 déc G. BEDFORD & BECK, 24, Douane.

CAFE—100 sacs café de Rio, à vendre par
G. BEDFORD & BECK,
19 déc 24, Douane.

ALUM et Sel d'Epsom—25 barriques Alum, 17 barils Sel d'Epsom, de la manufacture de la compagnie chimique de Baltimore, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
17 déc Encoignure Commune et Tchapitoulas.

HUILE de Palmachristi—35 barils huile de qualité supérieure, à vendre par
JARVIS & ANDREWS,
16 déc Encoignure Commune et Tchapitoulas.

SAVON—1900 boites savon de Boston à vendre par WHITRIDGE & co, 76 Magasins. 18d

PARAPLUIES—30 boites à vendre par
18d WHITRIDGE & co, 76 Magasins.